

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : IDENTIFICATION DU PROJET

Chapitre 1: PRESENTATION DU PROJET

Section 1 : HISTORIQUE

Section 2 : CARACTERISTIQUE DU PROJET

Chapitre 2 : ETUDE SUR LA POPULATION CIBLE

Section 1 : DESCRIPTION DE LA POPULATION CIBLE

Section 2 : ANALYSE DE LA DEMANDE

Section 3 : ANALYSE DE L'OFFRE

Section 4 : PRESTATION DE LA PARTICIPATION DE L.M.A SUR LA
SCOLARISATION

Section 5 : POLITIQUE DE SENSIBILISATION

***Chapitre 3 : THEORIES GENERALES SUR LES OUTILS ET LES CRITERES
D'EVALUATION***

Section 1 : LES OUTILS D'EVALUATION

Section 2 : LES CRITERES D'EVALUATION

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

DEUXIEME PARTIE : CONDUITE DU PROJET

Chapitre 1 : TECHNIQUE DE PRESTATION DE SERVICES

Section 1 : IMPLATATION GEOGRAPHIQUE

Section 2 : ETAPES DE LA PRESTATION DE SERVICES

Chapitre 2 : ASPECTS QUANTITATIFS DU PROJET

Section 1 : PREVISION DE COÛT UNITAIRE DE PRESTATION

Section 2 : IFRASTRUCTURE ET MOYENS MATERIELS

Chapitre 3 : ETUDE ORGANISATIONNELLE

- Section 1 : ORGANIGRAMME ENVISAGEE
- Section 2 : ORGANISATION DU TRAVAIL
- Section 3 : POLITIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- Section 4 : CHRONOGRAMME

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

TROISIEME PARTIE : ETUDE FINANCIERE DU PROJET

Chapitre 1 : INVESTISSEMENT ET COMPTES DE GESTION

- Section 1 : COÛTS D'INVESTISSEMENTS
- Section 2 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- Section 3 : COMPTE DE GESTION
- Section 4 : PLAN DE TRESORERIE ET FOND DE ROULEMENT INITIAL
- Section 5 : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET
- Section 6 : TABLEAU DE REMBOURSEMENT DES DETTES

Chapitre 2 : ETUDES DE FAISABILITE DU PROJET

- Section 1 : COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
- Section 2 : BILAN PREVISIONNEL
- Section 3 : ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET A BUT NON LUCRATIF

Chapitre 3 : EVALUATION DU PROJET

- Section 1 : EVALUATION ECONOMIQUE DU PROJET
- Section 2 : EVALUATION FINANCIERE DU PROJET
- Section 3 : EVALUATION SOCIALE DU PROJET
- Section 4 : PERSPECTIVE D'AVENIR

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

CADRE LOGIQUE

CONCLUSION GENERALE

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

TABLES DES MATIERES

REMERCIEMENTS

A l'issue de ce travail, nous tenons à exprimer notre haute et fidèle considération à l'égard de :

- Monsieur RAJERISON Wilson Adolphe, Professeur titulaire, *Président de l'université d'Antananarivo qui nous a autorisé de soutenir ce mémoire* ;
- Monsieur RANOVONA Andriamaro, *Maître de conférence, Doyen de la Faculté DEGS qui utilisé toutes ses pouvoir dans le but de rendre meilleure notre faculté.*
- Monsieur ANDRIAMASIMANANA Origène Olivier, *Maître de conférence, chef de département de Gestion dans la Faculté DEGS de l'université d'Antananarivo de bien vouloir nous aider et de nous conseiller malgré ses multiples engagements au sein du Département de Gestion* ;
- Madame RAVALITERA Farasoa, *Enseignante, Directeur du centre d'Etudes et de Recherche en Gestion* ;
- Madame ANDRIANALY Saholiarimanana, *Professeur responsable du troisième cycle de la filière Gestion* ;
- Monsieur RAMARISON Dieudonné Elysée, *Planificateur, Enseignant chercheur à l'Université d'Antananarivo, qui malgré toutes ses occupations a bien voulu nous encadrer et prodiguer des conseils pertinents et encouragements.*
- Madame Hanta RAMAKAVELO CHATEAUX, *Consultante en Marketing, Directrice de « REFERENCE CONSULTING », notre encadreur professionnel de bien vouloir nous encadrer avant, pendant la réalisation de ce mémoire.*
- Monsieur Alex CHATEAUX, *Directeur de l'association La Maison d'Aina, pour son exceptionnel soutien que ce soit moral, ou financière et son encouragement durant le stage au sein de l'association et pendant la réalisation de ce mémoire.*

Mes remerciements s'adressent à tous les enseignants qui ont bien voulu prendre une part de leur temps pour faire parti des membre de jury de cette soutenance de mémoire de maîtrise et qui nous offert des formations théoriques pendant nos études universitaires.

Je remercie aussi ma maman qui a lutté dans la vie toute seule pour moi et n'a pensé qu'un avenir meilleur pour moi sans oublier mon père même s'il nous a quitté pour toujours.

Je tiens enfin à remercier mon fiancé, tous les membres de ma famille, tous mes camarades pour sa contribution de prés ou de loin à l'élaboration de ce travail pour leurs soutiens moraux et financiers.

Ma réussite sera votre fierté

QUE DIEU VOUS BENISSE

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau n°: 1.</i>	<i>REPARTITION DE LA POPULATION PAR FOKONTANY</i>	5
<i>Tableau n°: 2.</i>	<i>REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE D'AGE</i>	6
<i>Tableau n°: 3.</i>	<i>REPARTITION DE LA POPULATION PAR ACTIVITES.....</i>	6
<i>Tableau n°: 4.</i>	<i>NOMBRE DE POPULATION DU FOKONTANY DE MIADAMANJAKA</i>	10
<i>Tableau n°: 5.</i>	<i>REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE D'ÂGES</i>	10
<i>Tableau n°: 6.</i>	<i>REPARTITION DE LA POPULATION SELON SON REVENU MONETAIRE</i>	10
<i>Tableau n°: 7.</i>	<i>REPRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA NATALITE.....</i>	12
<i>Tableau n°: 8.</i>	<i>REPRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA MORTALITE</i>	12
<i>Tableau n°: 9.</i>	<i>REPRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA SCOLARISATION</i>	13
<i>Tableau n°: 10.</i>	<i>REPARTITION PAR CATEGORIE D'ÂGE DES ENFANTS</i>	
SCOLARISABLES		13
<i>Tableau n°: 11.</i>	<i>REPRESENTATION DES ETABLISSEMENTS EXISTANT</i>	14
<i>Tableau n°: 12.</i>	<i>ETUDE DE QUALITE DE SERVICE OFFERT</i>	15
<i>Tableau n°: 13.</i>	<i>TAUX DE PARTICIPATION DE L'ETABLISSEMENT LMA</i>	18
<i>Tableau n°: 14.</i>	<i>EFFECTIFS ANNUELS DES ELEVES DURANT CINQ ANS</i>	32
<i>Tableau n°: 15.</i>	<i>FRAIS DE PRESTATION DE SERVICE SCOLAIRE ET DE SERVICE CANTINE MENSUEL EN ARIARY</i>	33
<i>Tableau n°: 16.</i>	<i>REPRESENTATION DES FRAIS GENERAUX ET FRAIS MEDICAUX ANNUELS PAR ENFANT EN ARIARY.....</i>	33
<i>Tableau n°: 17.</i>	<i>PREVISION DE L'EVOLUTION DU PRIX UNITAIRE ANNUEL DE PRESTATION DE SERVICE EN ARIARY</i>	34
<i>Tableau n°: 18.</i>	<i>TERRAIN D'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT</i>	35
<i>Tableau n°: 19.</i>	<i>AMENAGEMENT DU TERRAIN</i>	35
<i>Tableau n°: 20.</i>	<i>DEVIS ESTIMATIF DES BÂTIMENTS ET GENIE CIVIL A L'ANNEE N ..</i>	35
<i>Tableau n°: 21.</i>	<i>DEVIS ESTIMATIF DES BÂTIMENTS ET GENIE CIVIL A L'ANNEE N+1</i>	36
<i>Tableau n°: 22.</i>	<i>DEVIS ESTIMATIFS DES INSTALLATIONS AUTONOMES</i>	36
<i>Tableau n°: 23.</i>	<i>LISTES DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS PLURIANNUELLES</i>	37
<i>Tableau n°: 24.</i>	<i>PRIX UNITAIRES PLURIANNUELDS DES EQUIPEMENTS EN ARIARY..</i>	38
<i>Tableau n°: 25.</i>	<i>DEVIS ESTIMATIFS DES MATERIELS ET OUTILLAGES ELECTRIQUES</i>	38
<i>Tableau n°: 26.</i>	<i>LISTES DE L'IMMOBILISATION INCORPORELLE ET CORPORELLE DU PROJET DE L'ANNEE N A L'ANNEE N+5</i>	39
<i>Tableau n°: 27.</i>	<i>COÛT UNITAIRE APPLIQUE PAR LE PROJET EN ARIARY</i>	40
<i>Tableau n°: 28.</i>	<i>BESOIN EN PERSONNEL EN ANNEE SCOLAIRE N/N+1 à N+4/N+5</i>	45
<i>Tableau n°: 29.</i>	<i>QUALIFICATION MINIMALE REQUISE DE PERSONNEL.....</i>	45
<i>Tableau n°: 30.</i>	<i>REFERENCE DE RENUMERATION DE PERSONNEL EN ARIARY.....</i>	46
<i>Tableau n°: 31.</i>	<i>CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'ETABLISSEMENT.....</i>	49
<i>Tableau n°: 32.</i>	<i>CHRONOGRAMME DE REALISATION</i>	50
<i>Tableau n°: 33.</i>	<i>COÛT TOTAL DES INVESTISSEMENTS</i>	54
<i>Tableau n°: 34.</i>	<i>RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS EN ARIARY.....</i>	56
<i>Tableau n°: 35.</i>	<i>VALEUR D'ORIGINE DES IMMOBILISATIONS EN ARIARY</i>	57
<i>Tableau n°: 36.</i>	<i>TABLEAU DES AMMORTISSEMENT PRATIQUES EN ARIARY</i>	57
<i>Tableau n°: 37.</i>	<i>VALEUR RESIDUELLE DES INVESTISSEMENTS EN ARIARY</i>	58
<i>Tableau n°: 38.</i>	<i>AUTRES APPROVISIONNEMENTS (En Ariary)</i>	58
<i>Tableau n°: 39.</i>	<i>EAU ET ELECTRICITE (En Ariary)</i>	59
<i>Tableau n°: 40.</i>	<i>ENTRETIEN ET REPARATION (En Ariary).....</i>	59

<i>Tableau n°: 41.</i>	<i>PRIME D'ASSURANCE (En Ariary).....</i>	59
<i>Tableau n°: 42.</i>	<i>FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS (En Ariary).....</i>	60
<i>Tableau n°: 43.</i>	<i>IMPÔTS ET TAXES (En Ariary).....</i>	60
<i>Tableau n°: 44.</i>	<i>CHARGES DE PERSONNEL (En Ariary).....</i>	61
<i>Tableau n°: 45.</i>	<i>AUTRES CHARGES EN ARIARY.....</i>	61
<i>Tableau n°: 46.</i>	<i>TABLEAU RECAPITULATIF DE COMPTE DES CHARGES PLURIANNUELLES LIEES AUX SERVICES EN ARIARY.....</i>	62
<i>Tableau n°: 47.</i>	<i>RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N/N+1.</i>	62
<i>Tableau n°: 48.</i>	<i>RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+1/N+2.....</i>	63
<i>Tableau n°: 49.</i>	<i>RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+2/N+3</i>	63
<i>Tableau n°: 50.</i>	<i>RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+3/N+4.....</i>	64
<i>Tableau n°: 51.</i>	<i>RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+4/N+5.....</i>	64
<i>Tableau n°: 52.</i>	<i>EVOLUTION DES RECETTES ANNUELLES OBTENUES PAR LA VENTE DES PRESATIONS DE SERVICE EN ARIARY.....</i>	65
<i>Tableau n°: 53.</i>	<i>PLAN DE TRESORERIE PLURIANNUEL DE N A N+5 EN ARIARY</i>	66
<i>Tableau n°: 54.</i>	<i>TABLEAU DE REPARTITION DE FINANCEMENT (En Ariary)</i>	68
<i>Tableau n°: 55.</i>	<i>TABLEAU DE REMBOURSEMENT DES DETTES (En Ariary)</i>	69
<i>Tableau n°: 56.</i>	<i>EVOLUTION DES RESULTATS ET DU CASH FLOW DE L'ANNEE N A L'ANNEE N+5 (En Ariary).....</i>	71
<i>Tableau n°: 57.</i>	<i>DIFFERENCE ENTRE LE CASH FLOW ET L'INVESTISSEMENT REALISE EN ARIARY DE L'ANNEE N A L'ANNEE N+5</i>	71
<i>Tableau n°: 58.</i>	<i>BILANS PREVISIONNELS PLURIANNUELS EN ARIARY</i>	72
<i>Tableau n°: 59.</i>	<i>BUDGET PLURIANNUEL DE L'ETABLISSEMENT LMA EN ARIARY....</i>	73
<i>Tableau n°: 60.</i>	<i>MONTANT DES SUBVENTIONS PLURIANNUELLES DETERMINEES PAR L'ASSOCIATION PROMOTRICE (En Ariary)</i>	74
<i>Tableau n°: 61.</i>	<i>EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE (en Ariary).....</i>	75
<i>Tableau n°: 62.</i>	<i>EVOLUTION DE VAN EN ARIARY SUIVANT LES DIFFERENTS TAUX D'ACTUALISATION (en Ariary).....</i>	77
<i>Tableau n°: 63.</i>	<i>DELAI DE RECUPERATION DE CAPITAL INVESTI (En Ariary)</i>	79

LISTE DES ABREVIATIONS

AE	: Autorisation d'enseigner
Ar	: Ariary
C	: Capital investi
CE	: Cours élémentaire
CEPE	: Certificat d'Etudes Primaire élémentaire
CM1	: Cours moyen première année
CM2	: Cours moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
DNEPM	: Direction National de l'enseignement Privé à Madagascar
DRCI	: Délai de Récupération de Capital Investi
EPT	: Education Pour Tous
FOFAMA	: FOibe FAnabeazana Marenina (Sis à Antsirabe)
IP	: Indice de profitabilité
LMA	: La Maison d'Aina
MAP	: Madagasikara Am-Perinasa (Madagascar Action Plan)
MBA	: Marge Brute d'Autofinancement
P.U	: Prix Unitaire
PCG 2005	: Plan Comptable Général 2005
PIB	: Produit Intérieur Brut
RAF	: Responsable Administratif et Financier
RP	: Responsable Pédagogique
TFT	: Tranro Fitsaboana Tambatra (Clinique privé sis à Ambatolampy)
TRI	: Taux de Rentabilité
VAN	: Valeur Actuelle Nette

INTRODUCTION

Rapport gratuit.com

INTRODUCTION

Depuis deux ans, dans le cadre de la stratégie du développement de Madagascar, l'Etat, les sociétés civiles, les bailleurs de fonds, les différentes ONG, et également la population Malagasy se réfèrent au MAP (Madagascar Action Plan) pour sortir de la pauvreté et rejoindre le groupe des pays développés du Monde. L'éducation est le troisième engagement dans ce document cadre.

L'éducation fondamentale à Madagascar et dans la région de Vakinankaratra n'est pas encore développée vu le faible taux de fréquentation scolaire. Face au problème d'analphabétisation de la population à Madagascar et à la profonde pauvreté des paysans, l'Association « La Maison d'Aina » a décidé de proposer des solutions adéquates et nous croyons beaucoup à l'opportunité de ce projet.

C'est pourquoi nous avons choisi et monté un projet intitulé sur : **« LE PROJET DE MISE EN PLACE D'UN ETABLISSEMENT PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE DANS LE QUARTIER DE TALAKIMASO, DISTRICT D'AMBATOLAMPY»**

Nous réaliserons ce projet dans la région mentionnée ci-dessus grâce à quatre propriétaires qui ont légué chacun une parcelle de leur propriété qui unies, représentent un terrain d'environ 6000 m² afin de mettre en place une technique performante dans le système éducatif.

Ce projet aura une grande importance pour l'essor socio-économique, par la scolarisation les enfants les plus démunis de cette commune et du District d'Ambatolampy. Notre but est de créer, de soutenir et d'accompagner là où il n'y a rien, là où il y a des besoins dans les domaines familial, sanitaire, et éducatif, notamment l'éducation primaire et la formation des populations fragilisées en milieu rural ou enclavé. En fait, nous réalisons un projet qui est une œuvre caritative en faveur d'orphelins et indigents à Madagascar.

Nous sommes convaincus que ce projet est très intéressant et que c'est surtout un projet rarement réalisé puisqu'il nécessite des fidèles partenaires locaux et internationaux. L'objectif de ce projet est de scolariser les enfants les plus démunis de la région afin qu'ils aient droit à une éducation et à un traitement même niveau que tous les citoyens pour atteindre celui des pays plus évolués.

Notre enquête sur le terrain nous a donné la solution probante du problème pour mener à bien cette politique qu'est l'éducation pour tous (E.P.T). La méthodologie de notre travail suit les trois étapes suivantes :

- ❖ Entretien avec les responsables pédagogiques
- ❖ Consultation des documents accessibles relatifs à l'étude du milieu :

- Les statistiques relatives aux recensements de la population
- Les statistiques de l'enseignement préscolaire et primaire
- ❖ Consultation des programmes et des documents propres aux techniques préconisées à l'école primaire et au préscolaire.

Notre objectif sera le montage d'un projet de mise en place d'une école primaire et préscolaire pour 340 élèves dans le village de Talakimaso. Ainsi donc, nous décomposons notre étude en 3 grandes parties :

- ❖ La première partie présente l'identification du projet en donnant la présentation générale et en faisant apparaître les différentes analyses du marché.
- ❖ La deuxième partie évoque la conduite du projet comprenant la technique du projet proprement dite, la capacité d'accueil envisagé et l'étude organisationnelle.
- ❖ Enfin l'étude financière du projet sera développée dans la troisième partie en calculant les coûts des investissements et l'étude de faisabilité.

PREMIERE PARTIE :

IDENTIFICATION DU PROJET

Chapitre 1.

PRESENTATION DU PROJET

Section 1. HISTORIQUE

1.1. Généralités sur l'éducation

En général, l'histoire de l'éducation : c'est l'étude de l'évolution des théories des méthodes et des systèmes propres à assumer la transmission des connaissances de manière structurée. Tout au long de l'histoire, les sociétés ont mis en œuvre différents moyens pour favoriser le passage d'un certain nombre de valeurs culturelles entre générations et leurs priorités révèlent, en fait les préoccupations profondes des sociétés humaines .

1.2. Education de base à Madagascar

1.2.1. Education préscolaire

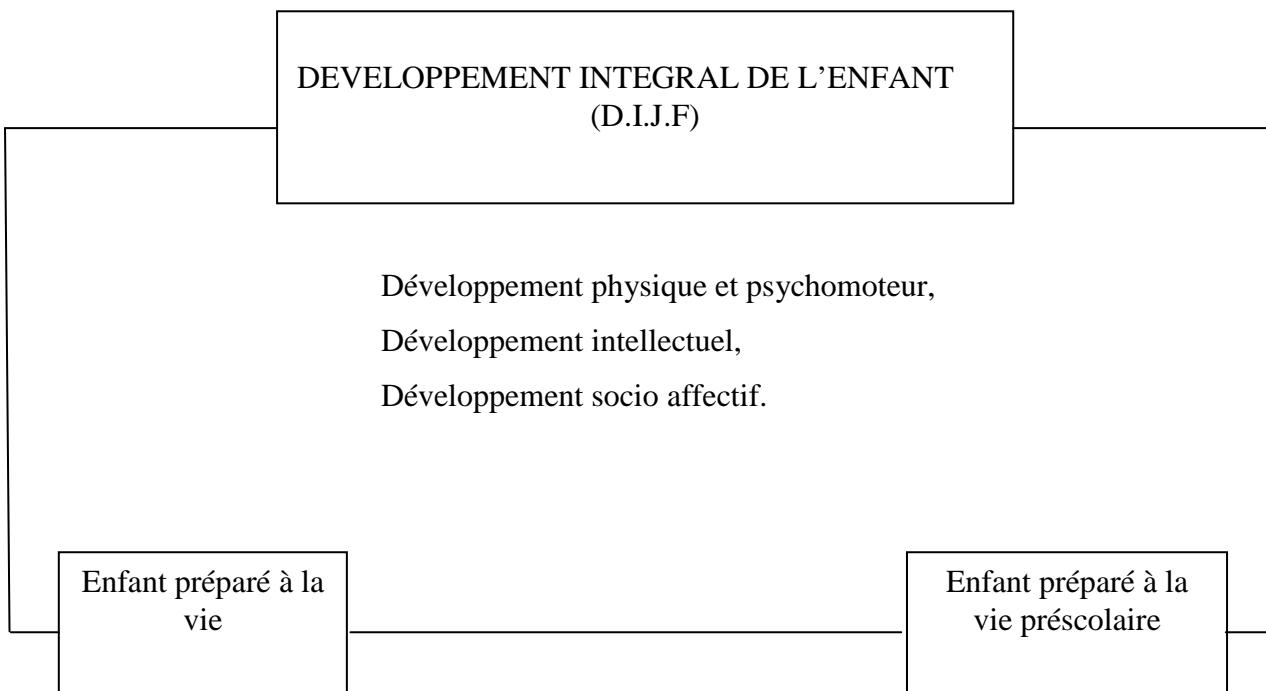
Définition de l'activité « Préscolaire »

Comme son nom l'indique, l'activité préscolaire est l'activité à laquelle on prépare les enfants à entrer dans la vie scolaire. Le centre préscolaire est destiné aux enfants de 2 à 5 ans. C'est une sorte de Centre de loisirs. Les activités ne sont pas obligatoires. Il n'existe pas des programmes fixes pendant les heures passées au centre. C'est à travers des jeux organisés et libres qu'on éduque les enfants.

Les objectifs de l'éducation préscolaire sont :

- ❖ Habituer l'enfant à la vie collective
- ❖ Eveiller l'esprit et les sens de l'enfant
- ❖ Stimuler le développement physique et moteur de l'enfant
- ❖ Familiariser l'enfant aux outils d'apprentissage
- ❖ Parfaire le langage de l'enfant
- ❖ Observer et dépister les difficultés psycho – intellectuelles : Intégration ; adaptation ; manifestation anxiuses ; hyperactivité ; difficultés psychomotrices ; retards de développement ; difficultés instrumentales ;.....

Les résultats attendus :



Stratégies :

- 1) Apprentissage actif et participatif
- 2) Apprentissage utilitaire
- 3) Apprentissage par le jeu (ex : mouvement respiratoire)

1.2.2. Education Primaire

Définition de l'éducation « Primaire »:

Par définition, primaire, c'est un enseignement premier degré du système éducatif au cours duquel les enfants reçoivent une formation axée sur l'apprentissage de la lecture, du calcul, et de l'écriture,....

Le système éducatif constitue un secteur prioritaire dans la stratégie de la réduction de la pauvreté. A ce titre, le secteur devra poursuivre deux objectifs globaux :

- ❖ Assurer l'éducation fondamentale à tous les malgaches : « Education pour tous » (E.D.P)
- ❖ Assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux

1.3. Histoire du présent projet

Vu le troisième engagement dans le « Madagasikara Am-perinasa » ou MAP, assurer l'accès de tous les enfants aux opportunités de développement avant leur véritable scolarisation est le défi numéro un, et, le deuxième défi est de créer un système d'éducation primaire performant.

Vis-à-vis de la situation actuelle de la population du quartier de Miadamanjaka de la Commune rurale de Manjakatombo dans le district d'Ambatolampy, la mise en oeuvre de ces défis est difficilement réalisable à cause du manque de ressources.

Par conséquent, la création d'un centre d'activité préscolaire et primaire, en collaboration avec l'association La Maison d'Aina, aide la majorité des habitants de la zone du projet qui sont malheureusement très pauvres - à scolariser leurs enfants et à profiter de cette opportunité pour concentrer leurs efforts sur le travail.

Section 2. CARACTERISTIQUE DU PROJET

Par définition, un projet est un ensemble d'activités ou d'opérations indépendantes à réaliser dans un délai déterminer à l'aide des moyens et ressources mise en œuvre de façon coordonner dans le but d'atteindre un objectif.

2. 1. Sur le plan démographique

TALAKIMASO, du Fokontany de Miadamanjaka de la commune rurale de Manjakatombo (avec 7028 Habitants.) signifie « Belle Vue » en Français est situé à 6 km au nord du chef lieu de district d'Ambatolampy dans la Région de Vakinankaratra et à 59 km au sud de la capitale.

Tableau n°: 1. REPARTITION DE LA POPULATION PAR FOKONTANY

N°	Fokontany	Nombre d'Habitant	Superficie en Km ²	Densité Hab. /Km ²
1	Ambodivona	952	9	105
2	Ambohipihaonana	1.370	12	114
3	Antanibarilehibe	945	4	236
4	Manjakatombo	894	6	149
5	Miadamanjaka	1.167	11	106
6	Tsaramiafara	1.700	13	130
TOTAL		7.028	55	127

Source : Monographie 2007 : Commune Rurale Manjakatombo

Dans le Fokontany de Miadamanjaka qui sera le lieu d'implantation du projet habitent environ 200 familles paysannes, soit 1.167 personnes, qui vivent essentiellement de

la culture, sans eau courante ni électricité, sans sanitaires ni quelconque structure communale que l'association La Maison d'Aina a décidé de mettre en place un établissement préscolaire et primaire. Il s'avère donc nécessaire décrire la répartition de la population par catégorie d'âge.

Tableau n°: 2. REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE D'AGE

N°	Fokontany	0 - 14 ans	15 - 24 ans	25 - 50 ans	Plus de 50 ans	TOTAL
1	Ambodivona	400	234	219	99	952
2	Ambohipihaonana	456	280	480	154	1.370
3	Antanibarilehibe	291	202	312	140	945
4	Manjakatombo	310	180	311	93	894
5	<i>Miadamanjaka</i>	452	282	308	125	1.167
6	Tsaramiafara	550	250	600	300	1.700
TOTAL		2.459	1.428	2.230	911	7.028

Source : Monographie 2007 : Commune Rurale Manjakatombo

2. 2. Sur le plan économique

Comme tous les zones rurales à Madagascar, l'activité des habitants du quartier et de la commune de Manjakatombo est basée sur la culture et l'élevage. La majorité des habitants est donc de paysan.

Le tableau ci-après nous montre la répartition de la population de la commune de Manjakatombo par activités.

Tableau n°: 3. REPARTITION DE LA POPULATION PAR ACTIVITES

ACTIVITES	Agriculture et élevage	Commerçant	Fonctionnaires	Artisans
POURCENTAGE DE POPULATION	92,51%	00,63%	01,98%	04,88%

Source : Monographie 2007 : Commune Rurale Manjakatombo

On constate que 92,51 % de la population est paysanne, 0,63% commerçant, 1,98 % fonctionnaire et 4,88 % artisans. Le tableau n°2 indique la répartition de la population selon les revenus annuels de ces activités.

2. 3. Objectifs du projet

Notre objectif dans ce projet est de :

- ❖ Contribuer au développement de l'enfant 2 à 5 ans par :
 - Préparation de la vie scolaire

- Développement des sens et de la motricité
- Développement de la personnalité de l'enfant
- ❖ Scolariser tous les enfants défavorisés dans les écoles primaires c'est-à-dire permettre à tous les enfants, issus des familles le plus démunies sis dans le district d' Ambatolampy d'achever un cycle complet d'études primaires.

Le premier objectif contribue à la mise en oeuvre du défi n°1 du troisième engagement du MAP : « assurer l'accès de tous les enfants aux opportunités de développement avant leur véritable scolarisation » tandis que le deuxième participe à la réalisation du deuxième défi où nous avons créé un système d'éducation primaire performant à la portée des familles fragilisées.

Il est important de noter que l'objectif global de l'association promotrice du projet est de Créer, soutenir et accompagner là où il n'y a rien, là où il y a des besoins, en matières familiale, scolaire, sanitaire, formations, appui au développement...

Par conséquent, le but spécifique du présent projet est d'augmenter le nombre d'élève scolarisé de 2 à 14 ans ;

Dans ce cas, on a besoin d'un programme pilote visant à créer à partir des nouveaux services offerts et d'une bonne qualité, un établissement scolaire contrôlé avec des pratiques d'éducation de base performantes. Le but du projet est alors la réalisation d'un programme scolaire, de santé, une cantine, et d'offrir des services de bonne qualité. Ainsi, on pourra assurer l'avenir de tous les enfants issus des familles fragilisées.

2. 4. Intérêt du projet (en amont/en aval)

L'éventail du projet peut être très large ; plusieurs points peuvent être considérés

- ❖ La rentabilité
- ❖ La création d'emplois
- ❖ L'Etat peut tirer des profits de ce projet par le développement du secteur d'éducation et l'apport à la relance du « Madagasikara Am-perinasa » ou MAP.
- ❖ Le secteur d'éducation
- ❖ Le soutien humanitaire

L'éducation des enfants a une valeur incalculable, intrinsèque qui stimule la créativité et aide nos apprenants à transformer leurs rêves en réalité, et qui fournit à

Madagascar les ressources humaines nécessaires pour devenir une nation compétitive et acteur performant de l'économie mondiale. D'autre part, les enfants qui n'ont pas de moyens dans le quartier de Talakimaso peuvent aller à l'école grâce à l'existence du centre scolaire de l'association La Maison d'Aina.

En plus, la réalisation du projet participera à la réduction du taux de chômage dans la commune de Manjakatombo, quartier Miadamanjaka – Talakimaso par les emplois qu'il crée.

Donc, par les techniques modernes pratiquées, la réalisation de ce projet permet de contribuer à la lutte contre l'analphabétisation, améliorer le secteur d'éducation de base et renforcer le développement local.

2. 5. Fiche signalétique du projet :

Pour la première année, le nombre d'enfants prêts à être scolarisés dans le centre à Talakimaso est de 180.

L'association de La Maison d'Aina ne cesse d'envisager la capacité d'accueil des enfants et de développer les partenariats avec les personnes et les associations caritatives.

Ce projet à envisager représente un projet à but non lucratif. En fait, c'est un projet social ; alors ; voici la fiche signalétique de l'établissement :

NOM DE L'ECOLE	: « LA MAISON D'AINA »
CAPITAL	: 112.174.463 Ariary
PART DE LA PROMOTRICE	: 56.087.231 Ariary
EFFECTIF DU PERSONNEL	: 19

Après avoir présenté les renseignements généraux du présent projet, nous allons décrire dans le chapitre suivant l'étude de la population cible que nous avons réalisé.

Chapitre 2.

ETUDES SUR LA POPULATION CIBLE

Section 1. DESCRIPTION DE LA POPULATION CIBLE

1.1. Introduction

Dans ce chapitre, nous allons étudier la population cible au lieu de faire une étude de marché. Vu l'objectif de ce projet qui consiste à scolariser les enfants démunis dans le quartier de Talakimaso ou dans la commune de Manjakatombo, nous devons choisir cette démarche car la priorité du présent projet c'est de viser la population fragilisée qui ne peut pas scolariser leur(s) enfant(s) par leurs propres moyens.

Dans ce cas, si par définition, un marché est constitué par l'ensemble des clients capables et désireux de procéder à un échange leur permettant de satisfaire un besoin ou désir, la population cible du projet est la population qui répond aux objectifs de l'association la Maison d'Aina : «Créer, soutenir et accompagner là où il n'y a rien, là où il y a des besoins, en matières familiale, scolaire, sanitaire, formations, appui au développement »

Le nombre de population cible dépend donc du nombre de personnes qui éprouvent un désir à l'égard de prestations de services offertes. Ces personnes doivent avoir une volonté d'échanger pour obtenir les prestations même s'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour l'acquérir.

Donc, c'est pour cette raison que nous avons fait le choix de lier l'étude de population cible à un lieu géographique où on a implanté le projet.

1.2. Caractéristiques de la population de zone projet

Comme il s'agit d'une activité d'éducation et de formation des enfants dans le cycle primaire, actuellement, les rares enfants du quartier de Talakimaso qui peuvent être scolarisés en établissement public doivent faire à l'aller, six km à pieds, soit deux heures de marche dans des conditions dangereuses (en bordure de route nationale numéro 7) pour atteindre leurs classes à Ambatolampy.

Pour avoir plus de précision sur les caractéristiques de la population du Fokontany de Miadamanjaka où se situe le quartier de Talakimaso, on verra le nombre de population de ce Fokontany, qui est un Fokontany inséré dans la commune rurale de Manjakatombo, dans le tableau ci-après :

Tableau n°: 4. NOMBRE DE POPULATION DU FOKONTANY DE MIADAMANJAKA

Fokontany	Nombre d'habitant	Superficie en km ²	Densité : hab. /km ²
Miadamanjaka	1 167	11	106

Source : Monographie 2007 : Commune Rurale Manjakatompo

La répartition de cette population par catégorie d'âge est donnée par le tableau n°5

Tableau n°: 5. REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE D'ÂGES

Fokontany	0 j – 14 ans	15 – 24 ans	25 – 50ans	+ 50 ans	Total
Miadamanjaka	452	282	308	125	1167

Source : Monographie 2007 : Commune Rurale Manjakatompo

Le tableau n°5 nous montre qu'il y a quatre cent cinquante et deux enfants scolarisables dans le cycle primaire au Fokontany de Miadamanjaka.

Or, dans le présent projet, nous n'avons l'intention de **chercher des priviléges vis-à-vis des services offerts**, nous devrons concentrer toute notre attention sur le groupe des parents qui n'ont pas les moyens pour pouvoir scolariser leurs enfants.. Le tableau n°3 dans le paragraphe 2.2 du chapitre 1 de première partie donne de référence sur la répartition de la population par activités.

L'enquête au près du chef Fokontany de Miadamanjaka pendant le mois d'août 2007 donne de renseignement précis sur le revenu monétaire moyen de ménages dans cette localité.

Tableau n°: 6. REPARTITION DE LA POPULATION SELON SON REVENU MONETAIRE

Revenu monétaire moyen par an	< Ar 200 000	Entre Ar 200 000 et Ar 400 000	> Ar 400 000
% de ménages	20 %	63 %	17 %

Source : Résultats d'enquête au près du Chef Fokontany de Miadamanjaka.

Par conséquent, le revenu mensuel de 83 % des ménages du Fokontany de Miadamanjaka ne dépasse pas de Ar 35 000 soit environ Ar 1 200 par jour. Ces chiffres montrent que la plupart de la population de la zone de projet vit dans la profonde pauvreté et qu'ils ne peuvent pas s'investir dans l'éducation ni n'ont de quoi payer l'écolage de leurs enfants.

Or, notre but dans la mise en œuvre de ce projet est de « **Créer, soutenir et accompagner là où il n'y a rien, là où il y a des besoins...** ». C'est pourquoi nous avons en vue

d'améliorer la qualité et aussi la quantité de service offerte par notre établissement tout en préservant l'idée que l'éducation des enfants défavorisés de notre centre devrait être au moins égal à celui des centres similaires existants à Madagascar.

Section 2. ANALYSE DE LA DEMANDE

L'analyse de la demande concerne l'étude des consommateurs, des intermédiaires et des prescripteurs.

- ❖ Le consommateur est celui qui consomme directement les services offerts : Dans notre cas, ce sont les jeunes enfants démunis du quartier de Talakimaso, dans le Fokontany de Miadamanjaka, dans la Commune de Manjakatombo, et même dans le District d'Ambatolampy tout entier.
- ❖ L'intermédiaire est celui qui achète les services mais ce n'est pas pour son besoin même s'ils font partie des bénéficiaires du présent projet : Ici, ce sont les parents fragilisés.
- ❖ Le prescripteur est celui qui donne un conseil et une instruction aux habitants pour la prestation de services, à l'aide d'une suggestion sur l'importance de ces services offerts en qualité et en quantité. Ici, ce sont par exemple les enseignants et les socio – organisateurs.

2. 1. Situations globales de la demande

La demande dans ce projet est essentiellement constituée des besoins de la plupart des ménages malagasy qui ne peuvent pas scolariser leurs enfants faute de moyens. Autrement dit, il y a là une demande qui n'est pas prête à payer un service pour satisfaire un besoin ressenti. Par conséquent, nous avons décidé de proposer le présent projet à ceux qui n'éduquent pas leurs enfants pour raison de pauvreté. Un jour ou l'autre, les familles fragilisées sont susceptibles d'éduquer leur(s) enfant(s).

Malgré cela, certains enfants, pour des raisons physiques, morales, psychologiques, sont dans l'impossibilité absolue d'être éduqués dans l'établissement sis à Talakimaso. Dans ce cas,, l'association La Maison d'Aina leur donne aussi des opportunités pour éduquer ailleurs. Par exemple, l'association a pris en charge toutes les dépenses lors de l'insertion d'une petite fille muette dans l'école spécialisée de FO.FA.MA (Foibe Fanabeazana Marenina) à Antsirabe.

Ainsi, il faut étudier et analyser la situation de la demande face au service offert pour identifier les besoins des consommateurs. Toutefois, le but de cette étude n'est pas de déterminer pourquoi les parents achètent ou n'achètent pas le service mais de savoir pourquoi les parents

fragilisés se occasionnent leurs enfants de fréquenter le centre d'éducation de l'association La Maison d'Aina pour atteindre l'objectif du troisième millénaire.

2. 2. Evolution de la demande

Comme nous l'avons dit, notre clientèle est constituée des petits enfants défavorisés. Pourtant, les autres enfants, issus d'autres classes sociales peuvent profiter aussi du centre scolaire de l'association La Maison d'Aina à Talakimaso. Ainsi le comportement des parents se trouve au cœur de l'étude de la demande.

Dans la conjoncture actuelle, différents facteurs peuvent influencer la demande du présent projet, c'est :

- ❖ La croissance démographique et économique;
- ❖ La qualité de service offerte ;
- ❖ L'évolution de l'habitude scolaire ;
- ❖ Et le niveau de proximité de la prestation

Donc, il serait nécessaire de représenter l'évolution démographique de la zone de projet ainsi que l'évolution de la scolarisation pendant les trois dernières années c'est-à-dire 2005, 2006 et 2007 pour pouvoir bien analyser la demande.

Tableau n°: 7. REPRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA NATALITE

ANNEE	NAISSANCE	TAUX DE NATALITE
2005	189	02,84%
2006	204	02,90%
2007	164	02,33%

Source : Monographie de la commune de Manjakatombo 2007

Tableau n°: 8. REPRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA MORTALITE

ANNEE	DECES	TAUX DE MORTALITE	CAUSE DE DECES
2005	45	00,67%	Déshydratations pour les enfants et vieillesses pour les âgés
2006	39	00,55%	
2007	25	00,35%	

Source : Monographie de la commune de Manjakatombo 2007

D'après les tableaux n°7 et n°8, le nombre total de la population de la commune de Manjakatombo ne cesse d'augmenter. Ceci entraîne l'accroissement du nombre des enfants scolarisables dans cette commune, environ 2 % par an.

Tableau n°: 9. REPRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA SCOLARISATION

FOKONTANY	2004/2005			2005/2006			2006/2007		
	Scolarisables	Scolarisés	%	Scolarisables	Scolarisés	%	Scolarisables	Scolarisés	%
Ambodivona	215	138	64,18%	252	99	39,18%	298	130	43,62%
Ambohipihaonana	316	216	68,35%	352	242	68,75%	374	311	83,15%
Antanimbarilehibe	97	89	91,75%	119	85	71,42%	158	87	55,06%
Manjakatombo	152	265	174,84%	176	296	168,18%	205	327	159,51%
Miadamanjaka	233	156	66,95%	276	145	52,53%	308	169	54,87%
Tsaramiafara	306	387	126,47%	340	399	177,35%	366	420	114,75%
TOTAL	1319	1251	94,84%	1515	1266	83,56%	1709	1444	84,49%

Source : Monographie de la commune de Manjakatombo 2007

Les effectifs de certains Fokontany sont supérieurs au nombre des enfants scolarisables car ils fréquentent l'école la plus proche de leur domicile.

Le tableau montre que le taux de scolarisation des enfants dans le Fokontany de Miadamanjaka où se trouverait le centre est l'un le plus bas parmi les autres Fokontany.

Les données ci-dessus nous aident à élaborer l'estimation de l'évolution d'accueil annuel du centre scolaire de l'association La Maison d'Aina.

Tableau n°: 10. REPARTITION PAR CATEGORIE D'ÂGE DES ENFANTS SCOLARISABLES

Âge scolarisable	Effectif
2 à 5 ans : âge préscolaire	817
6 à 14 ans : âge primaire	1709
TOTAL	2526

Source : Monographie de la commune de Manjakatombo 2007

Nous observons alors qu'il y a 265 enfants scolarisables au primaire (enfants plus de 6 ans) et 747 enfants scolarisables au préscolaire (enfants de 2 à 5 ans) qui n'ont pas encore scolarisé. Les données ci-dessus nous aident à élaborer donc l'estimation de l'évolution d'accueil annuelle du centre scolaire de l'association La Maison d'Aina.

En plus, la capacité d'accueil des infrastructures scolaires dans la commune rurale de Manjakatombo atteint son maximum. L'effectif des enfants non scolarisés ne cesse d'augmenter s'il n'y a pas de mesure à prendre d'ici 5 ans. L'association La maison d'Aina a donc raison pour la création d'établissement préscolaire et primaire à Talakimaso.

Section 3. ANALYSE DE L'OFFRE

Pour répondre à cette demande qui se manifeste sur le marché, il faut que l'offre de l'établissement de La Maison d'Aina soit analysée.

Les différentes offres existantes actuellement sont constituées par les Etablissements scolaires présentés dans le Tableau N°11 ci-dessous. Ils sont au nombre de 12 dont 6

établissements sont de type publics et 6 sont de type privés. Leur capacité d'accueil dans l'ensemble est de 1.514 élèves.

Tableau n°: 11. REPRESENTATION DES ETABLISSEMENTS EXISTANT

N°	Etablissement	Effectif	Nombre de salle
1	EPP Antanbarilehibe	59	3
2	EPP Atoby	233	4
3	EPP Ambodivona	130	3
4	EPP Manjakatompo	170	5
5	EPP Miadamanjaka	169	3
6	EPP Tsiodany	200	4
7	EPC Fenomanana	67	3
8	EPC Manjakatompo	157	2
9	EPC Miadapahonina	44	1
10	FJKM Bemasondro	187	4
11	FJKM Morarano - Zoara	28	2
12	Préscolaire Tongasoa	70	3
TOTAL		1.514	40

Source : Monographie de la commune de Manjakatompo 2007

Par conséquent, l'analyse de l'offre concerne directement la promotrice (l'association La Maison d'Aina et le personnel d'encadrement) et les exécuteurs (Enseignants et cuisinières)

- ❖ La promotrice : c'est celle qui produit le service, elle assure de la qualité et de la performance de l'éducation des enfants défavorisés. Elle cherche toujours les moyens afin que les familles fragilisées puissent scolariser leurs enfants dans l'établissement.
- ❖ Les exécuteurs : ce sont des personnes qui assurent l'exécution et la mise en place des services offerts. Ils jouent le rôle de l'intermédiaire entre la promotrice et les consommateurs finals (les petits enfants défavorisés)

3. 1. Etude du prix de prestation de service

L'étude du prix de prestation est une méthode de fixation de prix. Alors que la promotrice a le choix soit vendre à un prix plus cher, soit moins cher ou soit même de ne pas faire participer les parents d'élèves comme le cas de centre scolaire à œuvre caritative.

Même si nous avons des coûts d'exploitation assez énorme, le prix de prestation offert par l'établissement de La Maison d'Aina n'est que symbolique vu le niveau d'études existant. Ces apports des parents fragilisés sont généralement en nature et évalués à 1 000 Ar par mois.

Pour le présent projet, l'association promotrice fait l'effort pour fixé ce prix de prestation quelque soit l'évolution des coûts d'exploitation de l'année N jusqu'à l'année N +

Le prix de vente de service est fixé quelque soit les coûts d'exploitation prévisionnel et selon le prix adapté à la demande, même si la promotrice ne cesse d'améliorer la gamme des services offerts.

Pour être réaliste, vis-à-vis de la mise en œuvre et étude financière du présent projet, nous devons orienter nos études sur le cas de projet privé à but lucratif c'est-à-dire que l'on considère le projet comme un projet d'investissement qui se caractérise par une forte dépense initiale et des rentrées de fonds anticipés, échelonnées sur toute la durée de vie de l'investissement.

Par conséquent, nous avons fixé le prix selon le prix adapté à la demande sur un autre marché en tenant compte des coûts d'exploitations mais des effectifs égal à celle du quartier de Miadamanjaka.

A part le service scolaire et le service cantine, nous estimons aussi la prise en charge de santé et de suivi médical des enfants de l'établissement LMA.

3. 2. Etude de la qualité des services offerts

Dans le présent projet, en matière de qualité, il faut connaître les raisons pour lesquelles les parents fragilisés ont la volonté de scolariser leurs petits enfants. L'étude de la qualité des services offerts est alors une stratégie qui nous aide à déterminer comment les enfants défavorisés peuvent s'inscrire au sein de l'établissement.

Il s'agit principalement des prestations de services offerts par l'établissement « La Maison d'Aina » ou L.M.A. :

3.2.1. Programme scolaire

Tableau n°: 12. ETUDE DE QUALITE DE SERVICE OFFERT

Prestation de services	Clientèle
Petite section	
Moyenne section	Petits enfant de 2 à 5 ans
Grande section	
CP1, CP2, CE, CM1, CM2	Enfants de 6 à 14 ans

Pour notre projet, on doit respecter l'année scolaire minimum soit neuf (9) mois allant de septembre année N et à juin année N+1, l'éducation peut suivre le programme de l'Etat en ajoutant quelque formation complémentaire que ce soit linguistique ou informatique pour assurer la meilleure qualité de service.

3.2.2. Programme Alimentaire

Vu que la population cible de projet est les enfants défavorisés dans la zone rurale ou enclavée, notre service est caractérisé alors par sa qualité afin que les enfants se concentrent sur leurs études. Alors, tous les enfants inscrits à L.M.A, bénéficient le déjeuner quotidiens. Le planning alimentaire mensuel est établi par un docteur spécialiste.

3.2.3. Programme Médicale

En plus, les enfants inscrits à L.M.A. bénéficient aussi des soins médicaux. Nous avons un partenariat santé avec une clinique privée à Ambatolampy : Centre médical TFT. Trois médecins et 2 infirmières s'y relaient 24h/24 toute l'année et peuvent notamment traiter les urgences à tout moment.

Ainsi, les enfants L.M.A. passent une visite systématique tous les trimestres (contrôle de santé générale, y compris dentition et vue), et peuvent venir consulter dès que cela est nécessaire, jour et nuit. Le Centre TFT possède sa propre réserve de médicaments, et les fournit donc selon la pathologie. De même, c'est eux qui suivent les vaccinations des enfants. En moyenne sur l'année, une intervention chirurgicale par mois est effectuée, soit par leur service (petite chirurgie), soit sur leur prescription à un hôpital d'Antananarivo ou d'Antsirabe selon les cas. Notre but est d'améliorer la qualité de service offert par notre établissement tout en préservant l'idée que son niveau d'éducation est au moins égal à celui des autres écoles dans le district d'Ambatolampy.

Section 4. PRÉSENTATION DE LA PARTICIPATION

DE L.M.A SUR LA SCOLARISATION

Pour assurer l'efficacité sur l'étude de la participation de l'établissement L.M.A, on doit définir le taux participation de L.M.A sur la scolarisation des enfants défavorisés à Talakimaso puis analyser la population cible couverte par le projet.

4. 1. Définition

Comme nous avons vu auparavant, la consommation des services offerts dépend toujours de la structure géographique, socio-démographique et économique.

La population visée par ce projet est les enfants démunis notamment sis dans le Fokontany de Miadamanjaka. En effet, l'établissement public n'arrive pas à éduquer tous les enfants scolarisables pour différentes raisons. Et il est évident qu'on a une population cible dans

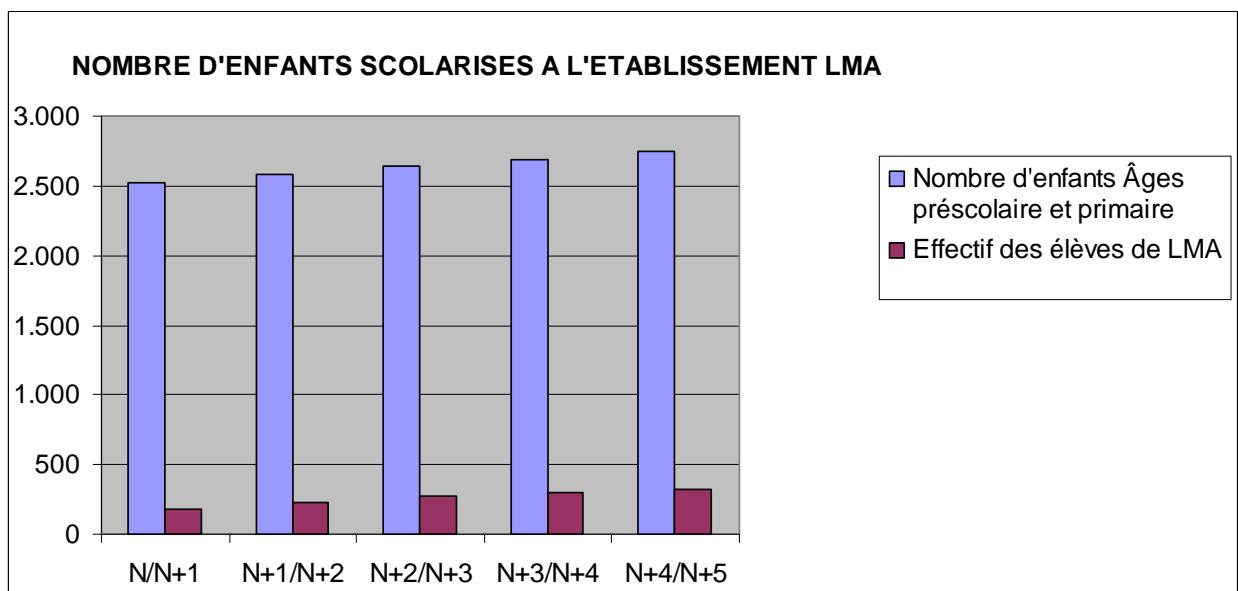
ce Fokontany. Par conséquent, le pourcentage de ce nombre définit le taux de participation de l'établissement de L.M.A. vis-à-vis de la scolarisation dans cette région.

En outre, on constate que pour notre projet, la première population cible réside dans le Fokontany de Miadamanjaka. Mais, les populations fragilisées aux alentours de ce Fokontany peuvent aussi bénéficier de l'établissement de L.M.A que ce soit dans la même ou autre commune de Manjakatompo. Cependant, on ne limite pas notre étude au cas de Fokontany de Miadamanjaka où le taux de scolarisation des enfants est moins élevé par rapport aux autres Fokontany de la commune de Manjakatompo.

4. 2. La population cible couverte par le projet

Dans ce paragraphe, on exprime le pourcentage de la population cible couvert par le projet. C'est la part des prestations de l'établissement par rapport aux autres établissements. On calcule alors le taux de participation de l'établissement à la scolarisation des enfants dans la commune de Manjakatompo.

On représente dans la figure ci-après la participation de l'établissement LMA à la scolarisation des enfants dans toute la commune de Manjakatompo au cours de l'année scolaire N/N+1 jusqu'à l'année scolaire N+4/N+5 en tenant compte le taux de croissance démographique.



Source : Résultat calcul

Au début, notre prestation ne peut atteindre que 180 places contre 2 526 places (nombre d'enfants de 2 à 14 ans) soit 7 % de la population cible potentielle.

Le tableau n°13 représente le taux de participation de l'établissement au cours de cinq (5) années scolaires considérées.

Tableau n°: 13. TAUX DE PARTICIPATION DE L'ETABLISSEMENT LMA

ANNE SCOLAIRE	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Nombre d'enfants Âges préscolaire et primaire	2.526	2.581	2.637	2.694	2.752
Effectif des élèves de LMA	180	230	280	300	320
Pourcentage de participation	7%	9%	11%	11%	12%

Source : Résultat calcul

Alors, il va s'en dire que les effectifs des élèves de l'établissement La Maison d'Aina ne cesse d'augmenter de l'année scolaire N/N+1 à l'année scolaire N+4/N+5.

Au bout de cinq ans, la croissance de taux de participation de l'établissement La Maison d'Aina au niveau de la scolarisation des enfants à âges scolarisables est quasi - proportionnelle au taux de croissance démographique de la commune rurale de Manjakatompo.

Section 5. POLITIQUE DE SENSIBILISATION

Pour le présent projet, on va choisir une politique de sensibilisation au lieu de faire la politique de publicité, plus généralement la méthode visant à convaincre les parents fragilisés dans la zone enclavée à scolariser leurs enfants dans l'établissement de L.M.A.

La sensibilisation est l'un des éléments pour atteindre cet objectif. Mais pour nous, elle est la variable la plus importante. Les canaux de sensibilisation utilisés par l'établissement en partenariat avec l'autorité locale comme le Chef Fokontany et La Mairie de Manjakatompo sont : les portes à portes et l'animation de masse.

5. 1. Les portes à portes

L'objectif de l'utilisation de cette méthode de sensibilisation est de vérifier précisément le cas des ménages prioritaires pour le projet et de les convaincre à scolariser leurs enfants dans l'établissement.

L'agent de sensibilisation sert à enquêter les ménages sur les différents points y compris le revenu et la situation de scolarisation des enfants scolarisables afin qu'on identifie la population visée par le projet. Il sert aussi à sensibiliser les familles fragilisées qui ne sont pas encore convaincus sur l'importance de l'éducation de leurs enfants pour leur avenir.

Pour arriver à cet objectif, l'association La Maison d'Aina renforce ses relations étroites avec les autorités locales dans la Zone de projet.

5. 2. L'animation de masse

Cette animation de masse permet au promoteur de proposer publiquement son projet en faveur des enfants défavorisés et d'améliorer ses relations avec le public. Ces relations agiront sur l'image de l'Association L.M.A. vers le public en général et vers des petits enfants en particulier.

L'objectif de l'animation de masse est de sensibiliser le grand public sur les activités de l'établissement, ses buts, ses réalisations ainsi que ses perspectives d'avenir. Donc, l'établissement cherche d'abord à diffuser des informations puis à faire progresser les partenariats entre eux pour atteindre le développement rapide et durable de sa région.

Chapitre 3.

THEORIES GENERALES SUR LES OUTILS ET LES CRITERES D'EVALUATION

En général, un projet d'investissement se caractérise par une forte dépense initiale et des rentrées de fonds anticipées, échelonnées sur toute la durée de vie de l'investissement. Mais, nous tenons à insister que notre projet est un projet socio-économique dont la principale activité est l'insertion des enfants défavorisés en milieu rural dans la vie scolaire mais non pas le remboursement de capital investi. Dans ce chapitre nous allons voir quand même les théories générales sur les outils et les critères d'évaluation d'un projet.

Section 1. LES OUTILS D'EVALUATIONS

Il faut donc comparer l'investissement initial aux recettes générées, c'est-à-dire évaluer la rentabilité du projet et le comparer au coût de son financement.

1. 1. Valeur Actuelle Nette (VAN)

1.1.1. Définition

La Valeur Actuelle Nette ou VAN n'est autre que la somme des marges brutes d'autofinancement ou MBA actualisées.

MBA : Marge Brute d'autofinancement

La MBA étant le résultat net d'impôt ajouté au total des amortissements de l'exercice.

Pour actualiser ces flux, l'entreprise choisit son propre taux correspondant au coût de son capital, c'est-à-dire à la fois le taux correspondant à son financement et celui en dessous duquel aucun investissement ne peut être envisagé.

1.1.2. Formule :

La formulation de la Valeur Actuelle Nette est la suivante :

$$VAN = \sum_{j=1}^n MBA_j (1+i)^{-j} - C$$

Où :

C : Investissement

n : durée de vie de projet

i : le coût du capital

MBA : Résultat net + Amortissement

La valeur de coefficient $(1+i)^{-n}$ est toujours supérieure à 1

1.1.3. Interprétation

Après calcul, les résultats peuvent être :

- Valeur actuelle nette supérieure à 0 : le projet est rentable donc sa rentabilité est supérieure au taux « i » ;
- Valeur actuelle nette égale à 0 : la rentabilité est égale aux taux « i »
- Valeur actuelle nette inférieure à 0 :
 - Le projet envisagé n'est pas rentable si on a un projet à générateur de revenu ou
 - Le projet envisagé est un projet socio-économique dont son impact social est le plus important.

1. 2. Taux de Rentabilité Interne (TRI)

1.2.1. Définition

Le taux de rentabilité interne ou TRI d'un investissement est le taux avec lequel, en actualisant les MBA, on obtient le montant de l'investissement initial.

Ou encore c'est un taux auquel la VAN est nulle ; plus précisément c'est le taux à partir duquel un projet devient rentable.

Dans la pratique ce taux est calculé par approximation successive jusqu'à ce que le résultat obtenu par : $\text{MBA actualisée} - \text{investissement} < 0$. Il suffit d'effectuer une interpolation linéaire pour trouver « i »

1.2.2. Formule

Ce taux est calculé avec la formule suivante :

$$\text{VAN} = 0$$

$$\text{TRI} = \sum_{j=1}^n \text{MBA}_j (1+t)^{-j} - C = 0$$

1.2.3. Interprétation

Pour qu'un projet soit rentable économiquement, il faut que le taux noté « i » utilisé soit supérieur au taux « t » exigé par le promoteur

Si $i < t$, on a un projet social, si non le taux inférieur au seuil défini par un entreprise fera rejeter le projet.

1. 3. Délai de Récupération des Capitaux Investis (DRCI)

1.3.1. Définition

Il s'agit du calcul du délai nécessaire pour que la somme des flux supplémentaires provenant de l'investissement soit égale à ce dernier. Plus le délai est court, plus le projet est intéressant et moins il comporte de risque.

1.3.2. Formule

Le DRCI d'un investissement est le délai avec lequel, en actualisant les MBA, on obtient le montant de l'investissement initial.

$$\sum_{j=1}^d \text{MBA}_j (1+i)^{-j} = C$$

Ce délai est calculé avec la formule

$$\sum_{j=1}^d \text{MBA}_j (1+i)^{-j} - C = 0$$

d : Année où on a de MBA actualisée supérieure ou égale au somme de l'investissement initial

i : Taux d'actualisation

C : investissement initial

1.3.3. Interprétation

Un projet comporte alors moins de risque lorsque ce délai est plus court. Après avoir décortiqué de long et en large l'identification du projet, il nous a été fondamental d'aller plus loin sur l'analyse de la conduite du projet. Puis cette conduite comprend divers volets interdépendants entre eux-mêmes. La présente rubrique est conçue afin de donner une certaine idée sur la mise en œuvre de projet et son importance à travers la population Malagasy.

1. 4. Indice de Profitabilité (IP)

1.4.1. Définition

L'indice de profitabilité d'un projet peut en effet être considéré comme l'indice d'intérêt maximal que l'entreprise pourrait supporter pour financer sans perte l'investissement considéré.

Aussi cet indice est un moyen d'évaluation de la rentabilité attendue de l'investissement.

1.4.2. Formule

Il donc nécessaire d'utiliser cet indice qui mesure la proportion entre les MBA actualisées et le montant de l'investissement. Sa formule se présente comme suit :

$$IP = \frac{\sum_{j=1}^n MBA_j (1+i)^{-j}}{C}$$

Ou encore

$$IP = \frac{VAN}{C} + 1$$

i : taux d'actualisation

C : Investissement initial

n : durée de vie du projet

1.4.3. Interprétation

Après calcul, les résultats peuvent être :

- Si indice de profitabilité supérieure à 1 : le projet est rentable
- Si indice de profitabilité égale à 1 : la rentabilité est supérieure au taux exigé par le promoteur.
- Si indice de profitabilité inférieure à 1 :
 - Un projet que l'on peut juger non rentable pour le projet à générateur de revenu,
 - Où c'est un projet social.

Section 2. LES CRITERES D'EVALUATION

Nous allons définir les différents critères d'évaluation fréquemment utilisés dans différents projets. Les critères d'évaluation suivants servent essentiellement à déterminer si un projet est fiable ou non : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durée de vie du projet et l'impact du projet.

2. 1. La pertinence :

Elle mesure la corrélation entre les objectifs du programme ou projet et les objectifs et priorités de développement sur le plan global et sectoriel ou bien fondé du concept du projet par rapport aux besoins réels des groupes cible.

Les objectifs du projet ont-ils pertinents par rapport aux besoins et attentes des bénéficiaires ?

2. 2. L'efficience :

Elle se réfère au coût et au rythme auquel les interventions sont transformées en résultats. Elle se mesure par la comparaison des coûts et des résultats. Elle se réfère à l'utilisation optimale des ressources dans la production des outputs. C'est l'économie dans la poursuite des objectifs. Voici quelques questions qui relèvent de l'efficience:

- Dans quelle mesure le projet recourt-il aux ressources disponibles localement (Compétences, équipements) ?
- Les intrants et les extrants sont-ils disponibles comme dans les délais requis ?

2. 3. L'efficacité :

Elle s'apprécie par la comparaison des objectifs et des résultats (différence entre ce qui est prévu et la réalisation). C'est le degré de réalisation des objectifs ou des résultats.

Voici quelques questions d'efficacité :

- Quel est le degré de réalisation des objectifs du projet (qualité, quantité, respect des délais d'exécution) ?
- Ces produits contribuent -ils à la réalisation des objectifs du projet ?

2. 4. La durée de vie du projet ou viabilité :

Cette considération vise à évaluer la capacité de l'action ou des résultats à poursuivre de façon autonome après le retrait de l'assistance extérieure (nationale ou étrangère). Il s'agira d'apprécier le degré de viabilité organisationnelle, technique, économique, financière, politique et culturelle du projet.

2. 5. L'impact :

L'analyse des effets directs et indirects du projet permet de mesurer l'impact :

- Quels sont les effets du programme sur les bénéficiaires ?
- Quels sont les effets inattendus du programme (sur les bénéficiaires et au-delà d'eux) ?

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

En terme général, l'esquisse d'une politique nouvelle de Madagascar mentionnée dans le troisième engagement de « Madagasikara Am-Perinasa » ou MAP sur l'éducation concernant l'éducation de base peut s'exprimer par le :

- Défi n° 1 : Assurer l'accès de tous les enfants aux opportunités de développement avant leur véritable scolarisation ;
- Et le défi n°2 : Créer un système d'éducation primaire performant.

La politique de transformation du système éducatif tient donc une place majeure dans les objectifs de développement durable de Madagascar qui tenterait de répondre aux besoins des générations présentes et futures qui vivent essentiellement dans la pauvreté.

La création d'un établissement scolaire dans la zone rurale peut répondre au troisième engagement du Madagasikara Am-perinasa. C'est pourquoi nous contribuons à l'étude de projet de la mise en place d'un établissement préscolaire et primaire dans le quartier de Talakimaso, Ambatolampy. Pour bien mener à terme ce projet, nous allons voir dans la deuxième partie du présent mémoire : LA CONDUITE DU PROJET.

DEUXIEME PARTIE :

CONDUISTE DU PROJET

Chapitre 1.

TECHNIQUE DE PRESTATION DE SERVICE

Pour assurer la qualité de prestation de services offerts et pour réaliser toutes les activités de l'établissement en milieu rural, on doit avoir des techniques et des méthodes de réalisation bien déterminées et modernisées.

Section 1. IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

Cette section sera consacrée à l'identification de l'établissement c'est-à-dire la localisation ainsi que les raisons de choix pour l'exploitation.

1. 1. Localisation

Les cartes ci-contre nous donne l'implantation géographique de l'établissement de L.M.A : la première carte consiste à circonscrire où se trouve le quartier de Talakimaso à Madagascar. Et, celle la deuxième définit l'emplacement de la future école de L.M.A.

Le Fokontany de Miadamanjaka, où se trouve le quartier de Talakimaso, Avec la population de 1 167, s'étend sur une surface de 11 km². Elle située dans la commune rurale de Manjakatompo, District d'Ambatolampy et Région du Vakinankaratra.

Superficie	: 11 km ²
Population	: 1 167 habitants
Densité Démographique	: 106 habitants/ km ²
Effectif élève primaire	: 169
Taux de réussite au CEPE	: 25 %
Ratio élèves/maître primaire	: 50



1. 2. Choix du site

Le choix d'un site joue un rôle important dans l'implantation d'un établissement scolaire selon l'objectif du promoteur.

Pour assurer l'écoulement des services, le critère sociodémographique est une étude primordiale sur le choix d'un bon site en établissement scolaire.

Nous choisissons le quartier de Talakimaso du Fokontany de Miadamanjaka car il répond aux différents critères imposés par l'association promotrice La Maison d'Aina afin qu'elle puisse atteindre son objectif de scolariser les enfants défavorisés en milieu rural.

En outre, si notre projet est un projet privé à but lucratif, nous devons assurer la réussite et la rentabilité du projet. Le choix de l'implantation de l'établissement exige quelques conditions comme le taux de scolarisation et l'insuffisance d'établissement dans le site

Section 2. ETAPPE DE PRESTATION DE SERVICE

2.1. Processus et planning technique de service

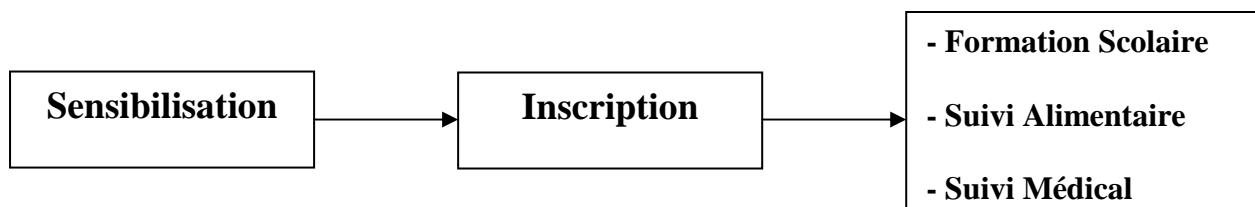
2.1.1. Les équipements utiles

Le matériel utilisé dans les services offerts d'un centre d'activité préscolaire, primaire et parascolaire est composé principalement de :

- Tableaux noirs,
- Tables bancs,
- Bureaux,
- Armoire,
- Tables,
- Ouvrage pédagogique,
- Appareils et Accessoires ménagers (marmite, cuillère, assiette, seau,...)

2.1.2. Diagramme de production

Voici le schéma qui montre le processus de prestation de service scolaire



- La sensibilisation se fait toujours avant la date d’inscription pour faire connaître au gens l’établissement et son fonctionnement ;
- L’inscription se fait généralement la troisième semaine avant la rentrée scolaire ;
- La formation scolaire, le suivi alimentaire et médical se pratique pendant l’année scolaire.

2.2. Prestation de services à envisager

1). Classes existantes :

a. Un centre d’activité préscolaire comportant trois (3) sections suivantes :

- Petite section,
- Moyenne section,
- Et Grande section

b. Une école primaire comprenant 5 classes dont : CP1, CP2, CE, CM1 et CM2.

2). Milieu scolaire : le milieu est accueillant et attrayant c'est-à-dire

- Cadre calme (milieu rural),
- Salle bien aérée (suivant les normes),
- Effectif ne dépassant pas au nombre de 30 pour les préscolaires et au nombre de 50 pour les primaires.
- Ambiance de l’école.

3). Equipe pédagogique : expérimentée et dynamique

4). Langue d’enseignement : mixte ; l’alternance de la langue malagasy et du français pour bien éduquer les enfants en instruisant de petit à petit la langue anglaise.

5). Contrôle : Suivi et évaluation régulière d’étude des enfants (évaluation formation fréquente)

6). Assemblée générale des parents : à la fin de chaque mois pour évaluer les progrès des élèves.

7). Déjeuner des enfants : l’établissement assure le repas du midi des enfants quant à la qualité qu’en quantité afin qu’ils grandissent normalement et en bonne santé

8). Soin Médical : l’établissement supporte tous les coûts des soins médicaux des enfants inscrits pendant toute l’année.

9). Sécurité des enfants : les maîtresses assurent la surveillance stricte des enfants à l’école :

- Un quart d’heure avant la rentrée de la classe,
- Pendant les heures des poses,
- Pendant l’heure du déjeuner,
- Un quart d’heure après la sortie de la classe.

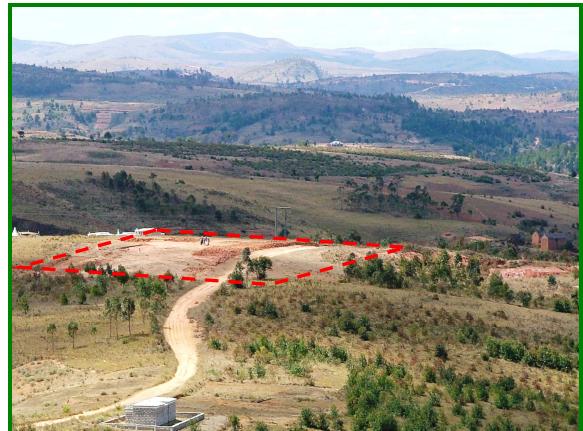
Les parents ou celui qui amène les enfants à l'école a pour attribution, la remise de l'enfant dans l'enceinte de l'établissement et sa reprise à la sortie des classes.

Pour atteindre ces objectifs, l'établissement La Maison d'Aina doit utiliser des équipes pédagogiques expérimentées et des personnels de cuisine qualifiée et dynamique qu'on peut trouver dans le District même d'Ambatolampy.

2.3. Normalisation

Concernant les surfaces nécessaires et les aménagements y afférents, diverses règles sont à respecter dans la mise en place de cet établissement. Cependant, ils sont adaptables suivant le contexte.

La photo ci-contre montre un terrain de 6000 m² de surface qui est terrain destiné à l'implantation de l'établissement préscolaire et primaire LMA :



Dans le présent projet, sur ce terrain, notre établissement sera doté :

- De 3 bâtiments, 2 bâtiments parmi les 3 seront bâti en première année N et un bâtiment à l'année N+1, comportés chacun trois (3) pièces, dont ils sont réservés pour les salles de classes.
- D'un préau (grande salle) fermé suffisamment grand, nécessaire à cause des violentes intempéries lors de la saison des pluies, mais aussi contre le vent et le froid en période sèche (La région d'Ambatolampy étant la plus froide de toute l'île, la température pouvant descendre en dessous de 0° la nuit et en dessous de 15° la journée). Ce préau fermé servira également :
 - de cantine le midi pour les enfants de L.M.A.,
 - de « salle événementielle » pour diverses fêtes dans l'année,
 - de salle de bibliothèque provisoire ;
 - et de « salle de formations » ou sensibilisation.
- De deux (2) bâtiments, comporter chacun deux (2) pièces, dont le premier est réservé pour les bureaux de direction administrative et de gestion, la deuxième bâtiment réservé pour la salle de l'instituteur et un local des équipements électriques et le troisième réservé pour la cuisine, la salle d'économat et la cuve d'eau ;
- Et de sanitaires conformes filles et garçons.

Quant aux dispositions à prendre en matière d'hygiène et de sécurité : les enseignants doivent mettre une blouse blanche lavée chaque semaine (toujours impeccable) et les cuisiniers doivent respecter les conditionnements des aliments des enfants afin qu'on préserve l'aspect, la saveur, la texture et la valeur nutritive des aliments.

En ce qui concerne les dispositions à prendre pour la maintenance des équipements et des infrastructures : la durée de la prestation de service est prévue pour cinq (5) ans, l'établissement envisage de prendre en charge l'entretien et la maintenance pour les équipements dès la première année scolaire.

2.4. Capacité d'accueil de prestation de service

Le nombre d'élèves dans le préscolaire est fixé à trente (30) par section au maximum et cinquante (50) par niveau pour le primaire.

En déterminant l'effectif des élèves pluriannuel, nous appliquons les modèles suivants :

$$E_{n,t} = P_{n+1,t+1} + Rd_{n,t+1} + Ab_{n,t}$$

Où

- n : niveau d'études
- t : temps
- E : effectif total
- P : niveau élèves passant en niveau supérieur
- Rd : élève redoublant au niveau n
- Ab : élève qui abandonne

Or la politique sur l'éducation primaire actuelle se base sur le taux de redoublement à Zéro et en considérant qu'il n'existe pas des l'établissement LMA qui abandonnent on a $Rd_{n,t+1} = 0$ et $Ab_{n,t} = 0$,

D'où $E_{n,t} = P_{n+1,t+1}$

En appliquant la formule ci-dessus, nous trouvons dans le tableau n°12 les effectifs des élèves par classe durant cinq ans de vie de projet.

Tableau n°: 14. EFFECTIFS ANNUELS DES ELEVES DURANT CINQ ANS

CLASSE	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Petite Section	30	30	30	30	30
Moyenne Section	30	30	30	30	30
Grande Section	30	30	30	30	30
CP1	30	50	50	50	50
CP2	30	30	50	50	50
CE	30	30	30	50	50
CM1		30	30	30	50
CM2			30	30	30
TOTAL	180	230	280	300	320

On constate qu'il a une augmentation continue des effectifs des élèves de l'établissement dès l'Année scolaire N/N+1 jusqu'à l'année scolaire N+4/N+5.

Nous tenons à souligner aussi que le nombre de nouvel élève à inscrire dans l'établissement est de l'ordre de 50 par an dont 30 dans la petite section du préscolaire et 20 dans le CP1 du primaire. Nous ne s'inscrivons des nouveaux élèves que dans les deux classes citées auparavant c'est-à-dire dans la Petite Section et Le CP1.

La prestation de service est présentée par l'évaluation du nombre d'élèves durant l'année scolaire.

Une année scolaire débute le mois de septembre de l'année N et s'achève au mois de juin de l'année N+1. Nous avons donc dix mois de scolarisation pendant une année scolaire. Cela veut dire qu'on a dix mois de prestation de service.

Chapitre 2.	ASPECTS QUANTITATIFS DU PROJET
--------------------	---------------------------------------

D'après l'étude de population cible et pour déterminer tous les aspects quantitatifs du projet, on doit envisager sur le coût de prestation de service appliqué et toutes les quantités prévisionnelles envisagées notamment les infrastructures et les moyens matériels mis en œuvre. Cette étude est basée sur la qualité, la quantité et les performances des produits.

L'aspect quantitatif du projet permet d'apprécier le poids de l'établissement vis-à-vis des moyens disponibles en matière d'éducation mesuré en terme de taux de participation dans l'enseignement et de la performance de son intervention.

Section 1. PREVISION DE COÛT UNITAIRE DE PRESTATION

L'évolution de prix de vente est appliquée selon l'évolution du coût d'exploitation prévisionnel, l'évolution du prix adapté à la demande et à la gamme des services offerts.

Tableau n°: 15. FRAIS DE PRESTATION DE SERVICE SCOLAIRE ET DE SERVICE CANTINE MENSUEL EN ARIARY

DESIGNATION	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Petite section	47.000	47.000	47.000	51.200	51.200
Moyenne section	47.000	47.000	47.000	51.200	51.200
Grande section	47.000	47.000	47.000	51.200	51.200
CP1	49.000	49.000	49.000	53.200	53.200
CP2	49.000	49.000	49.000	53.200	53.200
CE	51.000	51.000	51.000	55.200	55.200
CM1	51.000	51.000	51.000	55.200	55.200
CM2	52.000	52.000	52.000	56.200	56.200

Le coût de suivi médical est affermi avec les frais généraux et payé une fois par an. Le tableau n°16 nous indique alors les frais généraux et médicaux annuels appliqués par enfants.

Tableau n°: 16. REPRESENTATION DES FRAIS GENERAUX ET FRAIS MEDICAUX ANNUELS PAR ENFANT EN ARIARY

DESIGNATION	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Petite section	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
Moyenne section	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
Grande section	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
CP1	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
CP2	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
CE	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
CM1	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000
CM2	100.000	100.000	100.000	120.000	120.000

Les tableaux n°15 et 16 nous montrent les prix de prestations appliquées si le projet un projet à but lucratif.

Donc nous allons signaler la prévision de l'évolution du prix unitaire annuel de la prestation de service au cours de cinq années scolaires considérées.

Tableau n°: 17. PREVISION DE L'EVOLUTION DU PRIX UNITAIRE ANNUEL DE PRESTATION DE SERVICE EN ARIARY

DESIGNATION	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Petite section	570.000	570.000	570.000	632.000	632.000
Moyenne section	570.000	570.000	570.000	632.000	632.000
Grande section	570.000	570.000	570.000	632.000	632.000
CP1	590.000	590.000	590.000	652.000	652.000
CP2	590.000	590.000	590.000	652.000	652.000
CE	610.000	610.000	610.000	672.000	672.000
CM1	610.000	610.000	610.000	672.000	672.000
CM2	620.000	620.000	620.000	682.000	682.000

Les chiffres mentionnés dans les tableaux n° 17 sont constitués par la vente de prestation de service scolaire, de service cantine et du suivi médical pendant 10 mois de service pour un enfant. Nous tenons à souligner que l'augmentation de notre prix de prestation aura lieu au début de l'année scolaire N+3/N+4.

En général, ce prix de prestation est déterminé par les qualités de services offerts et les effectifs des élèves de l'établissement en ne négligeant pas les classes sociales visées afin qu'on a une performance du point de vue qualité qu'en quantité.

Après différentes analyses, nous devons penser aux infrastructures et moyens matériels mise en œuvre.

Section 2. INFRASTRUCTURE ET MOYENS MATERIELS

L'infrastructure et les moyens matériels concernent tout ce qui touche de près au système de production.

Il est donc l'ensemble de tous les constructions et les matériels. Pour ce faire, nous allons essayer de les énumérer et de définir leur éventuelle utilisation.

2.1. Plan d'implantation des constructions

2.1.1. Terrain

Le terrain d'implantation de l'établissement L.M.A. est environ 6.000 m² situé à Talakimaso.

Tableau n°: 18. TERRAIN D'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT

Désignations	Quantité m ²	Prix Unitaire (Ariary)	Prix Total (Ariary)
Terrain d'Implantation	6.000	1.200	7.200.000

2.1.2. Aménagement du terrain

L'aménagement du terrain a besoin de :

Tableau n°: 19. AMENAGEMENT DU TERRAIN

Désignations	Quantité m ²	Prix Unitaire (Ariary)	Prix Total (Ariary)
Aménagement	6000	200	1200000

2.1.3. Bâtiments et génie civile

L'établissement L.M.A comporte trois (3) bâtiments à trois salles, un (1) grand préau fermé, trois (3) bâtiments à deux (2) salles et un latrine (sanitaire conforme fille et garçon).

La période de construction des bâtiments de l'établissement LMA se divise en deux dont la première période se situe au cours de l'année zéro ou N et la deuxième période et pendant la période de vacance de l'année N/N+1.

Les devis estimatifs de la construction de ces bâtiments sont donc représentés dans le tableau n°20 et le tableau n°21 (**cf. annexe les plans des bâtiments et les coûts détaillés correspondants**).

Tableau n°: 20. DEVIS ESTIMATIF DES BÂTIMENTS ET GENIE CIVIL A L'ANNEE N

DESIGNATIONS	Unité	Quantité	Coût unitaire (Ar)	Coût total (Ar)
Installation de Chantier	Forfaitaire			200.000
Repli de chantier	Forfaitaire			300.000
Bâtiment à trois salles	Pièces	2	19.433.278	38.866.555
Grande salle	Pièces	1	15.751.161	15.751.161
Bâtiment à deux salles	Pièces	3	3.187.592	9.562.775
Toilettes	Pièces	1	4.866.895	4.866.895
Main d'œuvre	-	1	3.517.500	3.517.500
coût total des infrastructures N				73.064.886

D'où le coût de la construction des infrastructures au cours de l'année d'investissement initial N est au montant de soixante treize millions soixante quatre mille huit cent quatre vingt six Ariary (Ar 73.064.886).

Tableau n°: 21. DEVIS ESTIMATIF DES BÂTIMENTS ET GENIE CIVIL A L'ANNEE N+1

DESIGNATIONS	Unité	Quantité	Coût unitaire (Ar)	Coût total (Ar)
Installation de Chantier	Forfaitaire			100.000
Repli de chantier	Forfaitaire			150.000
Bâtiment à trois salles	Unité	1	19.433.278	19.433.278
Main d'œuvre	-	1	1.465.000	1.465.000
Coût total des infrastructure de l'année N+1				21.148.278

D'après ce tableau, en année N+1, nous avons besoin encore une somme de vingt un millions cent quarante huit mille deux cent soixante dix huit Ariary (Ar 21.148.278) pour bâtir un bâtiment à trois salles destiné pour les salles de classe de CM1 et CM2 et celle de la salle définitive de bibliothèque.

2.1.4. Installation

Comme l'implantation du projet se trouve dans la zone rurale, nous devons penser à l'adduction d'eau potable et à l'accès en électricité de l'établissement. Ainsi, l'installation concerne principalement de l'eau et de l'électricité où on a des installations autonomes.

Tableau n°: 22. DEVIS ESTIMATIFS DES INSTALLATIONS AUTONOMES

Ouvrage	Unité	Quantité	Montant (Ariary)
Puits	Unité	1	500.000
Installation électrique	Forfaitaire		100.000
Total installation générale			600.000

Le puits sert à l'adduction d'eau potable et l'électricité de l'établissement sera assurée par un groupe électrogène. Les installations sont au montant de six cent mille Ariary (Ar 600.000)

2.2. Inventaires des matériels et des équipements nécessaires

Les listes des équipements pluriannuels nécessaires de l'établissement L.M.A sont données par le tableau n° 23, les prix unitaires respectifs dans le tableau n°24.

Tableau n°: 23. LISTES DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS PLURIANNUELLES

DESIGNATION	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	TOTAL
Matériel de bureau							
Table de bureaux	20	1	1	0	0	0	22
Chaise de bureaux	50	2	2	0	0	0	54
Armoire	3	0	0	0	0	0	3
Matériel pédagogique							
Etagère	8	1	1	1	1	0	12
Petite chaise (Tabouret)	90	0	0	0	0	0	90
Petite table (Rond)	18	0	0	0	0	0	18
Table Banc	45	25	25	10	10	0	115
Ouvrage pédagogique	78	106	127	134	148	0	593
Matériel informatique							
Micro-ordinateur	1	0	0	0	0	0	1
Matériel de cuisine							
Cuvette	3	1	1	1	1	0	7
Assiettes (Plastique)	200	50	50	20	20	0	340
Petit Goblet	200	50	50	20	20	0	340
Van (Sahafa)	2	1	1	0	0	0	4
Grand cuillère	4	1	1	0	0	0	6
Cuillère	200	50	50	20	20	0	340
Couteau	4	1	1	0	0	0	6
Cocotte n°48	4	1	1	1	1	0	8
Seau	4	1	1	1	1	0	8
Table de 3,50m	9	3	3	2	2	0	19
Banc de 3,50m	18	5	5	4	4	0	36

Tableau n°: 24. PRIX UNITAIRES PLURIANNUELS DES EQUIPEMENTS EN ARIARY

DESIGNATION	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Matériel de bureau						
Table de bureaux	15.000	15.000	15.000	16.500	16.500	16.500
Chaise de bureaux	10.000	10.000	10.000	11.000	11.000	11.000
Armoire	75.000	75.000	75.000	82.500	82.500	82.500
Matériel pédagogique						
Etagère	35.000	35.000	35.000	38.500	38.500	38.500
Petite chaise (Tabouret)	4.000	4.000	4.000	4.400	4.400	4.400
Petite table (Rond)	12.500	12.500	12.500	13.750	13.750	13.750
Table Banc	85.000	85.000	85.000	93.500	93.500	93.500
Ouvrage pédagogique	10.000	10.000	10.000	11.000	11.000	11.000
Matériel informatique						
Micro-ordinateur	1.400.000	1.400.000	1.400.000	1.540.000	1.540.000	1.540.000
Matériel de cuisine						
Cuvette	3.000	3.000	3.000	3.300	3.300	3.300
Assiettes (Plastique)	300	300	300	330	330	330
Petit Goblet	100	100	100	110	110	110
Van (Sahafa)	3.000	3.000	3.000	3.300	3.300	3.300
Grand cuillère	1.000	1.000	1.000	1.100	1.100	1.100
Cuillère	200	200	200	220	220	220
Couteau	1.200	1.200	1.200	1.320	1.320	1.320
Cocotte n°48	25.000	25.000	25.000	27.500	27.500	27.500
Seau	1.500	1.500	1.500	1.650	1.650	1.650
Table de 3,50m	25.000	25.000	25.000	27.500	27.500	27.500
Banc de 3,50m	17.500	17.500	17.500	19.250	19.250	19.250

Les chiffres de la colonne « N+5 » dans le tableau n°22 sont tous à zéro. Cette colonne est faite seulement pour montrer que dans notre étude, on considère les cinq premières années scolaires. D'où, on examine l'année N+5 comme année de clôture de projet et nous n'avons pas encore besoin d'investir.

2.3. Matériaux et outillages électriques

Comme l'établissement LMA a besoin d'une installation électrique autonome, les matériaux et outillages électriques suivant s'avèrent nécessaires :

Tableau n°: 25. DEVIS ESTIMATIFS DES MATERIELS ET OUTILLAGES ELECTRIQUES

Désignations	Unité	Quantité	Prix Unitaire (Ariary)	Prix Total (Ariary)
Groupe électrogène 5 KW	Pièces	1	1.000.000	1.000.000
Coffret électrique	Pièces	1	40.000	40.000
Piquet de Terre	Pièces	3	25.000	75.000
TOTAL				1.115.000

2.4. Récapitulatif de la liste de l'immobilisation incorporelle et corporelle pour le Projet

Tableau n°: 26. LISTES DE L'IMMOBILISATION INCORPORELLE ET CORPORELLE DU PROJET DE L'ANNEE N A L'ANNEE N+5

DESIGNATIONS	UNITE	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Immobilisation incorporelle							
Frais de développement immobilisables	forfaitaire	1	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelle							
®Terrain :							
- Terrain d'implantation	m2	6.000	-	-	-	-	-
- Aménagement	m2	6.000	-	-	-	-	-
®Construction des Infrastructures			-	-	-	-	-
- Installation de Chantier	forfaitaire	1	1	-	-	-	-
- Repli de chantier	forfaitaire	1	1	-	-	-	-
- Bâtiment à trois salles	Pièces	2	1	-	-	-	-
- Grande salle	Pièces	1	-	-	-	-	-
- Bâtiment à deux salles	Pièces	3	-	-	-	-	-
- Toilettes	Pièces	1	-	-	-	-	-
- Main d'œuvre	forfaitaire	1	1	-	-	-	-
® Installation général							
- Installation électrique	forfaitaire	1	-	-	-	-	-
- Adduction d'eau potable	forfaitaire	1	-	-	-	-	-
® Matériel et outillage							
- Groupe électrogène	Pièces	1	-	-	-	-	-
- Coffret électrique	Pièces	1	-	-	-	-	-
- Piquet de terre	Pièces	3	-	-	-	-	-
® Matériels et équipements de bureau							
- Table de bureaux	Pièces	20	1	1	0	0	0
- Chaise de bureaux	Pièces	50	2	2	0	0	0
- Armoire	Pièces	3	0	0	0	0	0
® Matériels et équipements Pédagogiques							
- Etagère	Pièces	8	1	1	1	1	0
- Petite chaise (Tabouret)	Pièces	90	0	0	0	0	0
- Petite table (Rond)	Pièces	18	0	0	0	0	0
- Table Banc	Pièces	45	25	25	10	10	0
- Ouvrage pédagogique	Pièces	78	106	127	134	148	0
® Matériel Informatique							
- Micro-ordinateur	Pièces	1	0	0	0	0	0
® Matériels et équipements de cuisine							
- Cuvette	Pièces	3	1	1	1	1	0
- Assiettes (Plastique)	Pièces	200	50	50	20	20	0
- Petit Goblet	Pièces	200	50	50	20	20	0
- Van (Sahafa)	Pièces	2	1	1	0	0	0
- Grand cuillère	Pièces	4	1	1	0	0	0
- Cuillère	Pièces	200	50	50	20	20	0
- Couteau	Pièces	4	1	1	0	0	0
- Cocotte n°48	Pièces	4	1	1	1	1	0
- Seau	Pièces	4	1	1	1	1	0
- Table de 3,50m	Pièces	9	3	3	2	2	0
- Banc de 3,50m	Pièces	18	5	5	4	4	0

Tableau n°: 27. COÛT UNITAIRE APPLIQUE PAR LE PROJET EN ARIARY

DESIGNATIONS	UNITE	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Immobilisation incorporelle						
Frais de développement immobilisables	forfaitaire	240.000	-	-	-	-
Immobilisation corporelle						
®Terrain :						
- Terrain d'implantation	m2	1.200	-	-	-	-
- Aménagement	m2	200	-	-	-	-
®Construction des Infrastructure						
- Installation de Chantier	forfaitaire	200.000	100.000	-	-	-
- Repli de chantier	forfaitaire	300.000	150.000	-	-	-
- Bâtiment à trois salles	Pièces	19.433.278	19.433.278	-	-	-
- Grande salle	Pièces	15.751.161	-	-	-	-
- Bâtiment à deux salles	Pièces	3.187.592	-	-	-	-
- Toilettes	Pièces	4.866.895	-	-	-	-
- Main d'œuvre	forfaitaire	3.517.500	1.465.000	-	-	-
® Installation général						
- Installation électrique	forfaitaire	100.000	-	-	-	-
- Adduction d'eau potable	Unité	500.000	-	-	-	-
® Matériel et outillage						
- Groupe électrogène	Pièces	1.000.000	-	-	-	-
- Coffret électrique	Pièces	40.000	-	-	-	-
- Piquet de terre	Pièces	25.000	-	-	-	-
® Matériels et équipements de bureau						
- Table de bureaux	Pièces	15.000	15.000	15.000	16.500	16.500
- Chaise de bureaux	Pièces	10.000	10.000	10.000	11.000	11.000
- Armoire	Pièces	75.000	75.000	75.000	82.500	82.500
® Matériels et équipements Pédagogiques						
- Etagère	Pièces	35.000	35.000	35.000	38.500	38.500
- Petite chaise (Tabouret)	Pièces	4.000	4.000	4.000	4.400	4.400
- Petite table (Rond)	Pièces	12.500	12.500	12.500	13.750	13.750
- Table Banc	Pièces	85.000	85.000	85.000	93.500	93.500
- Ouvrage pédagogique	Pièces	10.000	10.000	10.000	11.000	11.000
® Matériel Informatique						
- Micro-ordinateur	Pièces	1.400.000	1.400.000	1.400.000	1.540.000	1.540.000
® Matériels et équipements de cuisine						
- Cuvette	Pièces	3.000	3.000	3.000	3.300	3.300
- Assiettes (Plastique)	Pièces	300	300	300	330	330
- Petit Goblet	Pièces	100	100	100	110	110
- Van (Sahafa)	Pièces	3.000	3.000	3.000	3.300	3.300
- Grand cuillère	Pièces	1.000	1.000	1.000	1.100	1.100
- Cuillère	Pièces	200	200	200	220	220
- Couteau	Pièces	1.200	1.200	1.200	1.320	1.320
- Cocotte n°48	Pièces	25.000	25.000	25.000	27.500	27.500
- Seau	Pièces	1.500	1.500	1.500	1.650	1.650
- Table de 3,50m	Pièces	25.000	25.000	25.000	27.500	27.500
- Banc de 3,50m	Pièces	17.500	17.500	17.500	19.250	19.250

L'étape de réalisation commence dès la décision d'investir jusqu'au lancement des prestations de services.

Chapitre 3.	ETUDE ORGANISATIONNELLE
--------------------	------------------------------------

L'établissement de l'association La Maison d'Aina est spécialisé en éducation préscolaire et primaire des enfants défavorisés dans la zone rurale.

Section 1. ORGANIGRAMME ENVISAGEE

1.1. Activités de l'établissement

Les prestations offertes vont directement aux élèves qui répondent aux critères de sélection du projet. Cet établissement est à la fois socio-économique et représente une collectivité de travail c'est-à-dire qu'il produit des services ayant une valeur économique grâce aux facteurs de production.

1.1.1. Activités administratives

L'administration de cet établissement consiste à établir tous les papiers administratifs, la gestion des approvisionnements alimentaire, le suivi - évaluation des dépenses médicaux et la gestion des ressources humaines.

1.1.2. Activités techniques

Ce sont les besoins en facteur de production vis-à-vis des services offerts nécessaire à l'éducation des enfants défavorisés (enseignement, suivi médical, cantine).

1.2. Organigramme

Les moyens organisationnels comprennent les ressources humaines nécessaires à l'implantation de ce projet.

Les ressources humaines du projet regroupent l'ensemble de tout le personnel agissant pour son compte.

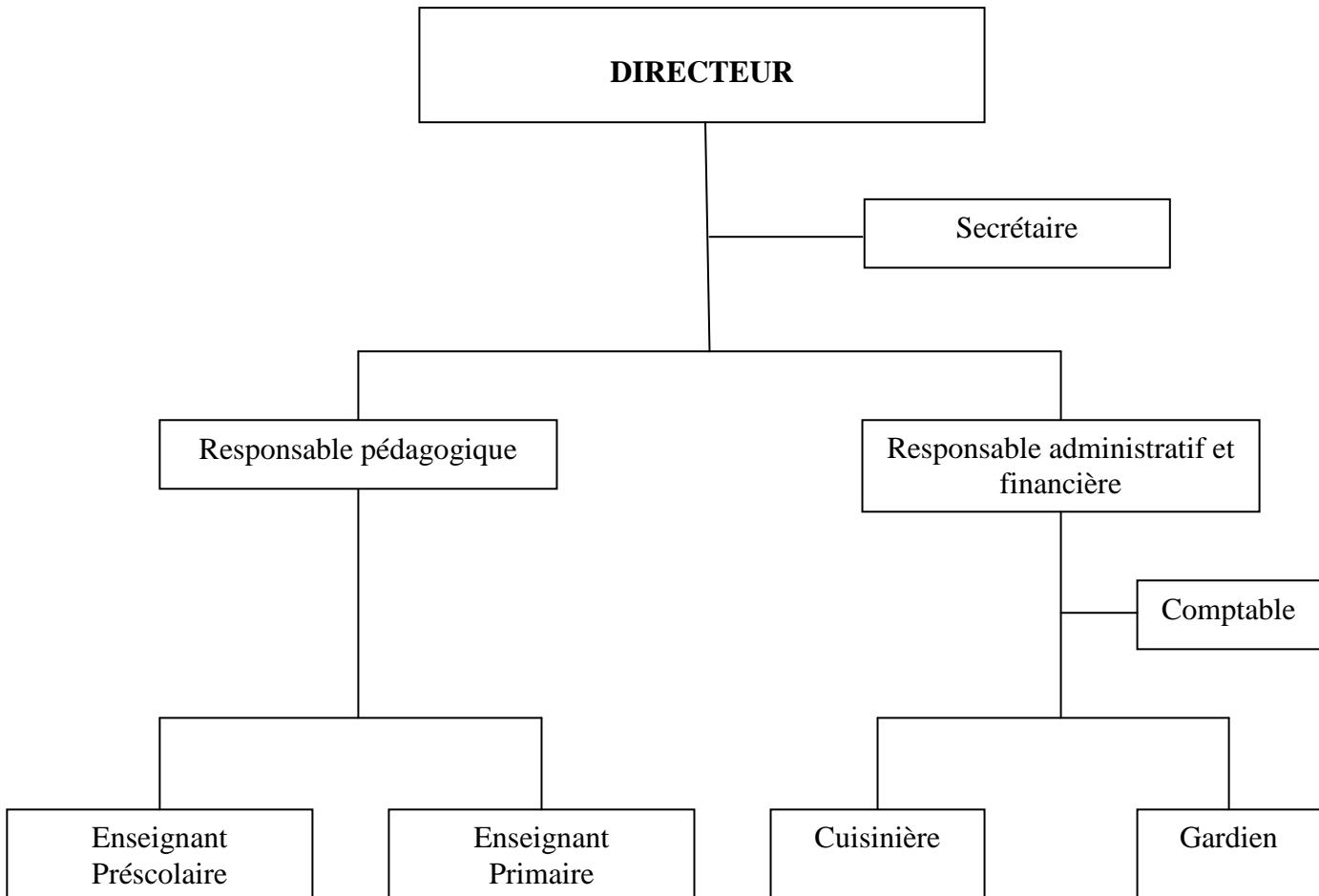
Chaque individu est apprécié selon sa compétence et son aptitude technique pour le poste de travail qu'il occupe.

La qualité du personnel ainsi que la mise en place d'une organisation bien adaptée, conditionne la réussite du projet.

L'organigramme proposé vise à répondre à ce souci tout en réduisant au strict minimum les besoins d'encadrement.

Pour mieux apprécier les besoins en ressources humaines du projet, l'établissement de l'organigramme fonctionnel s'avère nécessaire.

L'établissement a choisi son organigramme suivant ses activités.



En conséquence, chaque poste détient une responsabilité réciproque à ses tâches, ainsi le personnel est tenu de s'acquitter de sa tâche convenablement.

Section 2. ORGANISATION DU TRAVAIL

2.1. Description des différentes postes

Pour qu'il n'y ait pas un chevauchement des compétences, il faut bien définir les tâches pour chaque poste de travail.

Les différentes tâches à effectuer par chaque responsable occupant un poste de travail déterminé sont les suivantes.

2.1.1. Directeur

Il assurera la mise en œuvre des objectifs de l'association promotrice et la grande partie dans la gestion de l'établissement et devra néanmoins avoir des solides connaissances en gestion d'une association socio-économique :

- Définition de la politique générale de l'établissement ;
- Planification, organisation direction et contrôle de la réalisation d'un projet ;
- Fixer les objectifs à atteindre et choisir les moyens à mettre en œuvre ;
- Vérifier mensuellement les comptes ;
- Evaluer la compétence de tous les personnels.

2.1.2. Responsable pédagogique (RP)

Il est le premier responsable pédagogique de l'établissement. Il garantira la mise en œuvre de l'objectif de l'établissement afin de mettre à terme les résultats attendus en supervisant les activités des responsables pédagogiques :

- Superviser les tâches de responsable de l'éducation (premier conseillé pédagogique de l'établissement) ;
- Etablir les programmes scolaires (calendrier, programmes pédagogiques...)
- Responsable des formations des enseignants ;
- Evaluer la compétence de tous les enseignants ;
- Contrôler les interventions des enseignement suivant les instructions imposées ;
- Evaluer les impacts réels de l'intervention ;

2.1.3. Responsable Administratif et financier (RAF)

- Responsable de toutes les opérations administrative de l'établissement ;
- Assurer le recrutement du personnel ;
- Responsable de ressources humaines et gestion de personnel
- Responsable des finances, de la comptabilité,
- Régulariser les relations avec l'Etat (paiement des impôts et taxes) et les organismes sociaux (CNAPS, ...) ...
- Effectuer le paiement du personnel ;
- Contrôler le suivi médical ;

2.1.4. Secrétaire

- Effectuer tous les travaux de secrétariat en relation directe avec la direction
- Régulariser les correspondances avec les différentes partenaires locaux ou internationaux.

2.1.5. Comptable

- Etablir les documents comptables et les situations financières périodiques (mensuelle, trimestrielle, annuelle) ;
- Superviser les tâches des cuisinières ;
- Etablir les demandes de réapprovisionnements ;

2.1.6. Enseignant

- Maîtriser tous les processus de prestation de service scolaire à partir du programme d'éducation de base (exécution des directives) ;
- Maîtriser son enseignement ;
- Surveiller leurs élèves pendant le déjeuner à l'établissement ;
- Mettre en œuvre les salles après les cours et les pratiques.

2.1.7. Cuisinière

- Respecter le menu proposé par le responsable de la santé
- Assurer la restauration des enseignants et des élèves de l'établissement La Maison d'Aina ;
- Assurer le stockage des approvisionnements ;

2.1.8. Gardien

- Assurer la propriété du bâtiment et de l'établissement (intérieur et extérieur) ;
- Assurer la sécurité de l'établissement durant toute la journée et pendant la nuit.

2.2. Répartition du personnel et coûts salariaux

2.2.1. Besoin en personnel

Concernant le besoin en personnel, voici un tableau résumant tous les recrutements qui s'effectue dès la mise en implantation de l'établissement jusqu'à la cinquième année.

Tableau n°: 28. BESOIN EN PERSONNEL EN ANNEE SCOLAIRE N/N+1 à N+4/N+5

POSTE	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Directeur	1	1	1	1	1
RP	1	1	1	1	1
RAF	1	1	1	1	1
Comptable	1	1	1	1	1
Secrétaire	1	1	1	1	1
Enseignant	6	7	8	8	8
Cuisinière	3	3	3	4	4
Gardien	2	2	2	2	2
TOTAL	16	17	18	19	19

2.2.2. Répartition du personnel

La répartition du personnel de l'établissement se présente comme suit :

- Trois (3) personnels d'encadrement : ce sont le directeur et le responsable pédagogique et le responsable administratif et financier;
- Treize (13) personnels d'exécution pendant l'année scolaire N/N+1, quatorze (14) à l'année scolaire N+1/N+2, Quinze (15) à l'année scolaire N+2/N+3 et seize (16) aux années scolaires N+3/N+4 et N+4/N+5.

2.2.3. Qualification du personnel

L'établissement LMA veut concrétiser ses interventions face aux services offerts. Elle n'a pas donc de droit à l'erreur lors du recrutement de ses personnels. C'est pour ça qu'on présente la qualification minimale requise à chaque poste de responsabilité dans le tableau suivant.

Tableau n°: 29. QUALIFICATION MINIMALE REQUISE DE PERSONNEL

POSTE	QUALIFICATIF
Directeur de l'Etablissement « L.M.A »	Baccalauréat + 4 en gestion ou équivalent
Responsable Pédagogique	Baccalauréat + 3 au minimum Diplômés de l'Enseignement Supérieur
Responsable Administratif et Financière	Licence en gestion ou équivalent
Comptable	Baccalauréat + formation en gestion ou équivalent
Secrétaire	Baccalauréat + 2 avec formation de secrétariat
Enseignant	Baccalauréat ou équivalent + A.E
Cuisinière	Savoir faire une cuisine malagasy
Gardien	Agé de 30 ans au moins

2.2.4. Coûts salariaux par catégories

Le tableau n°28 nous donne la référence salariale mensuelle de chaque catégorie de personnel :

Tableau n°: 30. REFERENCE DE RENUMERATION DE PERSONNEL EN ARIARY

POSTE	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Directeur	500.000	500.000	500.000	525.000	525.000
RP	300.000	300.000	300.000	315.000	315.000
RAF	300.000	300.000	300.000	315.000	315.000
Comptable	250.000	250.000	250.000	262.500	262.500
Secrétaire	225.000	225.000	225.000	236.250	236.250
Enseignant	225.000	225.000	225.000	236.250	236.250
Cuisinière	200.000	200.000	200.000	210.000	210.000
Gardien	180.000	180.000	180.000	189.000	189.000

Une augmentation de salaire, environ 10 %, sera considérée au début de l'année scolaire N+3/N+4 à toute catégorie.

2.3. Constatation de masse salariale pendant 5 ans

On constate qu'on a une augmentation de masse salariale annuelle jusqu'à la troisième année d'exploitation. Cette masse salariale reste constante au cours de deux dernières années c'est-à-dire pendant l'années scolaire N+3/N+4 et N+4/N+5

Les charges de personnel sont les frais supportés par le projet pour son personnel

La rémunération doit être équitable et conséquente. Toutes les postes sont bien rémunérés pour qu'on a bien mis à terme les résultats attendus de l'établissement LMA.

Le personnel est lié à l'établissement par un contrat de travail.

Section 3. POLITIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Quant à la politique de la gestion des ressources humaines, le recrutement consiste à rechercher la personne convenable ayant les capacités requises aimant se former toute la durée d'une vie professionnelle. La demande de recrutement est un moyen essentiel de la politique des ressources humaines de l'établissement L.M.A.

La logique et le principe de recrutement consistent à remplir les besoins de l'organisation humaine, d'où la mise en place de l'adéquation entre la personne recrutée et le poste pourvoir.

3. 1. Politique de recrutement

L'établissement recrute lorsqu'un besoin se fait sentir. Pour choisir parmi les candidats, nous considérons davantage les expériences par rapport aux diplômes, ceci afin de s'assurer que l'employé mettra moins de temps à apprendre son nouveau métier. A propos des enseignants, nous recrutons une partie parmi la population locale car ils connaissent mieux la région d'exploitation.

3. 2. Politique de motivation

Comme les activités de l'établissement La Maison d'Aina durent pendant toute l'année, tous les personnels sont rémunérés douze mois sur douze. Ceci dans le but qu'ils puissent se concentrer aux activités de l'établissement même les enseignants pendant la période des vacances. En plus, la direction se communique de temps en temps avec les personnels sur les objectifs poursuivis par l'équipe toute entière. Dans ce cas, Le directeur et la coordinatrice doivent avoir les notions de Leadership.

Ainsi, ils sauront que leurs interventions au sein de l'établissement sont importantes, ils se sentiront parmi les propriétaires de l'établissement. Ce sentiment d'appartenance de chaque personnel contribue largement à la mise en place d'une bonne ambiance de travail.

3. 3. Politique de rémunération

Le salaire peut être considéré comme le prix pour un travail fourni. Pour fixer le salaire des employés, nous nous référons essentiellement à leurs expériences professionnelles et aptitudes à assurer leurs fonctions et celles-ci servent la base pour le calcul du salaire de chaque travailleur. Toutes fois, nous tenons à respecter les dispositions légales telles le SMIG pour ne pas léser les employés.

En ce qui concerne le mode de paiement du salaire, le salaire mensuel est payé à chaque fin du mois.

Le paiement d'un acompte est possible pour tous les salariés à condition que le personnel fasse sa demande cinq jours avant la date indiquée pour son paiement.

3. 4. Formation du personnel

Concernant la formation interne, l'établissement donne une formation complète au personnel de l'éducation pour bien maîtriser les techniques de prestation.

Face à l'évolution technologique actuelle, tout établissement est obligé d'orienter ses enseignants vers de nouvelles exigences pour qu'ils soient en phase et qu'ils maîtrisent les diverses techniques spécifiques. Ce qui veut dire que la formation est devenu un facteur clé de succès et sera considérée comme un investissement pour pouvoir disposer d'un personnel qualifié.

Quant à la formation externe, le responsable pédagogique cherche des formations extérieures pendant toutes les vacances. Tous les enseignants doivent participer à toutes les formations proposées par la direction par exemple la formation donnée par les DNEPM (Direction Nationale de l'Enseignement privé à Madagascar), stage, séminaire, journée pédagogique,...

Les coûts de formation sont à la charge de l'établissement La Maison d'Aïna et la direction propose deux formations par an pour le personnel enseignant

Section 4. CHRONOGRAMME

4. 1. Calendrier de mise en œuvre initial durant l'année N

Le calendrier de mise en œuvre initiale pendant l'année N est représenté comme suit :

Tableau n°: 31. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'ETABLISSEMENT

4. 2. Chronogramme de réalisation

Le chronogramme de réalisation est le planning de prestation des services au cours de 5 ans qui indiqué dans le tableau n°32

Tableau n°: 32. CHRONOGRAMME DE REALISATION

PERIODE	N												N+1												N+2																			
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
1. Période d'implantation																																												
2. Construction supplémentaire																																												
3. Achat des équipements supplémentaire																																												
4. Période de prestation des services																																												
Cycle 1: Paiement droit d'inscription																																												
Cycle 2: Paiement frais généraux et médicaux																																												
Cycle 3 : Paiement écolage																																												
Cycle 4 : Paiement frais cantine																																												
Cycle 5 : Prestation de service éducatif																																												
Cycle 6 : Prestation de service cantine																																												
Cycle 7 : Suivi médical																																												

PERIODE	N+3												N+4												N+5																			
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
1. Période d'implantation																																												
2. Construction supplémentaire																																												
3. Achat des équipements supplémentaire																																												
4. Période de prestation des services																																												
Cycle 1: Paiement droit d'inscription																																												
Cycle 2: Paiement frais généraux et médicaux																																												
Cycle 3 : Paiement écolage																																												
Cycle 4 : Paiement frais cantine																																												
Cycle 5 : Prestation de service éducatif																																												
Cycle 6 : Prestation de service cantine																																												
Cycle 7 : Suivi médical																																												

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Dans cette partie, nous avons étudié la conduite du présent projet afin que ce dernier soit bien analysé au point de vue production et organisation. A partir des données locales et/ou régionales nécessaires, on peut estimer les points suivants :

- La prévision de prix unitaire annuel de prestations ;
- L'aspect quantitatif des infrastructures et les moyens matériels mise en œuvre avec les prix unitaires correspondants ;
- La référence de rémunération de personnel ;
- Et les différents aspects sur les organisations tant internes qu'à externe.

Pourtant, nous l'avons dit auparavant que le projet de mise en place d'établissement préscolaire et primaire par l'association La Maison d'Aina est à but non lucratif. Mais pour l'étude de rentabilité et de faisabilité du projet, on examine le projet comme un projet d'investissement qui se caractérise par une forte dépense initiale et des rentrées de fond anticipées.

Il faut et il suffit alors d'entamer l'étude financière du projet en considérant qu'on a un projet à générateurs des revenus.

TROISIEME PARTIE

ETUDE FINANCIERE DU PROJET

Chapitre 1.

INVESTISSEMENTS ET COMPTES DE GESTION

L'investissement fait partie de la vie de l'entreprise depuis le jour de la création de celle-ci. Elle mobilise des capitaux, du temps, et des individus autour d'un même objectif. Donc la décision d'investissement prise dans le cadre de projet qui peut se concrétiser un jour.

C'est dans ce chapitre que nous essayons d'établir les devis estimatifs et quantitatifs pour monter ce projet. Et afin de ne pas embrouiller l'étude financière de ce projet, nous n'entrons ni dans les détails techniques de la construction des infrastructures ni de l'installation électrique et d'eau potable. Ce qui nous incombe c'est le montage financier du projet.

Section 1. COÛTS D'INVESTISSEMENTS

Les coûts d'investissement retenus tiennent compte des estimations effectuées pour les travaux préparatoires de chantier, la construction et les installations.

Les immobilisations sont des éléments incorporels ou corporels destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise. Elles varient selon la nature et le coût. Les principaux investissements que l'on doit effectuer sont

- Les frais d'établissements ;
- Le terrain ;
- La construction des bâtiments ;
- les installations;
- Et Les matériels et équipements.

1.1. Investissements des activités techniques et administratives

1.1.1. Les frais développement immobilisables

Ce sont des frais engagés soit au moment de la construction de l'entreprise, soit au moment de l'acquisition des moyens permanents d'exploitation.

Les frais de développement immobilisables s'élèvent Ariary 240.000. Ils se qualifient comme des immobilisations incorporelles.

1.1.2. Les terrains

On dispose d'un terrain (y compris l'aménagement) de 6 000 m² à l'intérieur duquel on installe la construction. Le coût d'acquisition est évalué à Ar. 8.400.000.

1.1.3. La construction des bâtiments

Quant à la construction, il s'agit de construction de 3 bâtiments à trois salles, d'un grand préau, d'un latrine et de 3 bâtiments à deux salles.

Le coût de la construction des infrastructures de l'établissement LMA s'élève à **Ar 94.213.164.**

1.1.4. L'installation générale

Comme nous l'avons dit dans le paragraphe 2.14, section 2, chapitre 2 de la deuxième partie, nos installations concernent sur l'adduction d'eau potable et sur l'approvisionnement électrique.

On a des installations autonomes dont L'investissement représente une somme de **Ar 600.000.**

1.1.5. Matériel et outillage

L'installation électrique nécessite des matériels et outillages spécifiques à savoir de groupe électrogène, de coffret électrique et de piquet. Ces outillages sont au montant de **Ar 1.115.000.**

1.1.6. Les matériels et équipements

Ce sont les matériels et équipements nécessaires pour le déroulement des activités de l'établissement, il s'agit :

- Le matériel et équipement de bureau ;
- Le matériel et équipement pédagogique ;
- Le matériel informatique;
- Le matériel et équipement de cuisine et du réfectoire.

Nous tenons à souligner que l'établissement LMA augmente ces équipements d'une année à une autre année selon les besoins de l'année scolaire prochaine. En effet, le montant de l'ensemble des matériels et équipements nécessaires au cours de 5 premières années d'exploitation est à la somme de **Ar 21.263.500.**

1.2. Coût total des investissements

Tableau n°: 33. COÛT TOTAL DES INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Immobilisation incorporelle						
Frais de développement immobilisables	240.000					
Immobilisation corporelle						
®Terrain						
Terrain d'implantation	7.200.000					
Aménagement	1.200.000					
®Construction des Infrastructures						
Installation de Chantier	200.000	100.000				
Repli de chantier	300.000	150.000				
Bâtiment à trois salles	38.866.555	19.433.278				
Grande salle	15.751.161					
Bâtiment à deux salles	9.562.775					
Toilettes	4.866.895					
Main d'œuvre	3.517.500	1.465.000				
® Installation général						
Installation électrique	100.000					
Adduction d'eau potable	500.000					
® Matériel et outillage						
Groupe électrogène	1.000.000					
Coffret électrique	40.000					
Piquet de terre	75.000					
® Matériels et équipements de bureau						
Table de bureaux	300.000	15.000	15.000			
Chaise de bureaux	500.000	20.000	20.000			
Armoire	225.000	0	0			
® Matériels et équipements Pédagogiques						
Etagère	280.000	35.000	35.000	38.500	38.500	0
Petite chaise (Tabouret)	360.000					
Petite table (Rond)	225.000					
Table Banc	3.825.000	2.125.000	2.125.000	935.000	935.000	0
Ouvrage pédagogique	780.000	1.060.000	1.270.000	1.474.000	1.628.000	0
® Matériel Informatique						
Micro ordinateur	1.400.000	0	0	0	0	0
A REPORTER	91.314.886	24.403.278	3.465.000	2.447.500	2.601.500	0

Tableau n°30 : COÛT TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN ARIARY (Suite)

DESIGNATIONS	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
REPORT	91.314.886	24.403.278	3.465.000	2.447.500	2.601.500	0
® Matériels et équipements de cuisine						
Cuvette	9.000	3.000	3.000	3.300	3.300	0
Assiettes (Plastique)	60.000	15.000	15.000	6.600	6.600	0
Petit Goblet	20.000	5.000	5.000	2.200	2.200	0
Van (Sahafa)	6.000	3.000	3.000			
Grand cuillère	4.000	1.000	1.000			
Cuillère	40.000	10.000	10.000	4.400	4.400	0
Couteau	4.800	1.200	1.200			
Cocotte n°48	100.000	25.000	25.000	27.500	27.500	0
Seau	6.000	1.500	1.500	1.650	1.650	0
Table de 3,50m	225.000	75.000	75.000	55.000	55.000	0
Banc de 3,50m	315.000	87.500	87.500	77.000	77.000	0
TOTAL DE COUT D'INVESTISSEMENT ANNUEL	92.104.686	24.630.478	3.692.200	2.625.150	2.779.150	0

Donc le coût total des investissement initial en année N est estimé à Ar 92.104.686

L'établissement LMA investit aussi une somme de Ar 24.630.478 à l'année N+1 pour la construction d'un nouveau bâtiment à trois salles et pour l'achat des équipements supplémentaires utilisés à l'année scolaire N+1/N+2.

A partir de l'année N+2, l'établissement LMA n'investit que sur les équipements et les matériels complémentaires dont la somme de ces derniers est au montant de Ar 3.692.200 pour l'année N+2, Ar 2.625.150 pour l'année N+3 et au montant de Ar 2.779.150 pour l'année N+4.

Ces investissements, nous pouvons les consigner dans le tableau récapitulatif ci-dessous pour faciliter l'élaboration des bilans prévisionnels.

1.3. Récapitulatif des investissements

Tableau n°: 34. RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS EN ARIARY

DESIGNATIONS	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total
<u>Immobilisations incorporelles :</u>						
Frais d'établissement	240.000	0	0	0	0	240.000
<u>Immobilisation corporelle</u>						
Terrain et Aménagement	8.400.000	0	0	0	0	8.400.000
Constructions des infrastructures	73.064.886	21.148.278	0	0	0	94.213.164
Installation générale	600.000	0	0	0	0	600.000
Matériel et outillage	1.115.000	0	0	0	0	1.115.000
Matériels et équipements de bureau	1.025.000	35.000	35.000	0	0	1.095.000
Matériels et équipements Pédagogiques	5.470.000	3.220.000	3.430.000	2.447.500	2.601.500	17.169.000
Matériel informatique	1.400.000	0	0	0	0	1.400.000
Matériels et équipements de cuisine	789.800	227.200	227.200	177.650	177.650	1.599.500
TOTAL	92.104.686	24.630.478	3.692.200	2.625.150	2.779.150	125.831.664

Section 2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

2.1. Généralité

L'amortissement constitue une démarche comptable qui vise à évaluer la dépréciation subie par les biens durables de l'entreprise. Les biens durables ou immobilisations incorporelles ou corporelles se déprécient de façon progressive, sur plusieurs années et, parfois sur plusieurs dizaines d'années (cas des constructions en particulier).

Parmi les modes de calcul standardisés qui sont convenables à priori, la doctrine comptable retient deux démarches fondamentales : celles de l'amortissement linéaire et celle de l'amortissement dégressif

2.2. Amortissement des immobilisations des activités techniques et administratives :

Dans ce projet, on va adopter l'amortissement linéaire qui est pratiqué à Madagascar et est préconisé par le plan comptable général 2005 et nous n'allons pas considérer les pertes de valeur éventuelles.

Cet amortissement constant (ou linéaire) se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Annuité} = \frac{\text{Valeur d'origine.}}{\text{Durée d'utilisation}}$$

Tableau n°: 35. VALEUR D'ORIGINE DES IMMOBILISATIONS EN ARIARY

LIBELLE	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Frais d'établissement	240.000	-	-	-	-
Construction 1	73.064.886	-	-	-	-
Construction 2		21.148.278	-	-	-
Installation	600.000	-	-	-	-
Matériels électriques	1.115.000	-	-	-	-
Matériels & équipements 1	8.684.800		-	-	-
Matériels & équipements 2	-	3.482.200	-	-	-
Matériels & équipements 3	-	-	3.692.200	-	-
Matériels & équipements 4	-	-	-	2.625.150	-
Matériels & équipements 5	-	-	-	-	2.779.150

Le tableau n°35 représente la valeur d'origine des immobilisations durant les cinq années d'exercices considérés.

D'où le tableau des amortissements du projet

Tableau n°: 36. TABLEAU DES AMMORTISSEMENT PRATIQUES EN ARIARY

LIBELLE	Durée en année	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Frais d'établissement	5	48.000	48.000	48.000	48.000	48.000
Consruction1	20	3.653.244	3.653.244	3.653.244	3.653.244	3.653.244
Construction 2	20		1.057.414	1.057.414	1.057.414	1.057.414
Installation	10	60.000	60.000	60.000	60.000	60.000
Matériel électrique	5	223.000	223.000	223.000	223.000	223.000
Matériels & équipements 1	5	1.736.960	1.736.960	1.736.960	1.736.960	1.736.960
Matériels & équipements 2	5		696.440	696.440	696.440	696.440
Matériels & équipements 3	5			738.440	738.440	738.440
Matériels & équipements 4	5				525.030	525.030
Matériels & équipements 5	5					555.830
Total		5.721.204	7.475.058	8.213.498	8.738.528	9.294.358

En tout cas, ce tableau ci-dessus nous montre les amortissements durant les cinq (5) années d'exercices considérés.

2.3. Valeur résiduelle des investissements

L'esprit de l'amortissement se déduit que les immobilisations subissent une détérioration physique irréversible. La valeur des biens durables de l'établissement se déprécie d'une façon progressive dont on a représenté dans le tableau n°37.

Tableau n°: 37. VALEUR RESIDUELLE DES INVESTISSEMENTS EN ARIARY

LIBELLE	Valeur D'origine	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Frais d'établissement	240.000	192.000	144.000	96.000	48.000	0
Construction 1	73.064.886	69.411.642	65.758.398	62.105.153	58.451.909	54.798.665
Construction 2	0	21.148.278	20.090.864	19.033.450	17.976.036	16.918.622
Installation	600.000	540.000	480.000	420.000	360.000	300.000
Matériels & équipements 1	1.115.000	892.000	669.000	446.000	223.000	0
Matériels & équipements 2	8.684.800	6.947.840	5.210.880	3.473.920	1.736.960	0
Matériels & équipements 3	0	3.482.200	2.785.760	2.089.320	1.392.880	696.440
Matériels & équipements 4			3.692.200	2.953.760	2.215.320	1.476.880
Matériels & équipements 5				2.625.150	2.100.120	1.575.090
Matériels & équipements 1					2.779.150	2.223.320
Total	83.704.686	102.613.960	98.831.101	93.242.753	87.283.375	77.989.017

Donc la valeur des immobilisations amortissables de l'établissement LMA ne compte qu'à la somme de soixante dix sept millions neuf cent quatre vingt neuf mille zéro dix sept Ariary (Ar 77.989.017) à l'année N+5

Section 3. COMPTES DE GESTION

3. 1. Les charges d'exploitation

Ce sont les charges annuelles constatées durant l'exercice. En se référant au classement des charges du PCG 2005, les charges de la société se présentent ainsi :

3.1.1. Autres approvisionnements

Ce sont des approvisionnements que l'on consomme durant l'exploitation

Tableau n°: 38. AUTRES APPROVISIONNEMENTS (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Fournitures consommables					
- Craies	30.000	30.000	30.000	33.000	30.000
- éponges	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
- Fournitures de bureaux	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
Approvisionnement Alimentaires	15.840.000	20.240.000	24.640.000	26.400.000	28.160.000
TOTAL	15.990.000	20.390.000	24.790.000	26.553.000	28.310.000

Ce tableau montre les autres approvisionnements durant les cinq (5) années scolaires considérés, de l'Année scolaire N/N+1 à l'année N+4/N+5.

3.1.2. Eau et électricité

En tenant compte que les installations des eaux et de l'électricité de l'établissement sont autonomes, les prix appliqués dans ce compte sont donc différents à ceux de la société Nationale JIRAMA.

Tableau n°: 39. EAU ET ELECTRICITE (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
EAU	16.200	20.700	25.200	28.350	30.240
ELECTRICITE	200.000	200.000	200.000	210.000	210.500
TOTAL	216.200	220.700	225.200	238.350	240.740

Le coût de production de 1 m³ d'eau potable dans l'établissement est évalué à 50 Ariary pendant les 5 années d'études tandis que le prix de l'électricité est forfaitaire de Ar 200.000 par an.

Nous considérons une augmentation de 5 % des charges dues à l'électricité et l'eau potable à partir de l'année scolaire N+3/N+4.

3.1.3. Entretien et réparation

Nous désignons par ce compte les divers entretiens et réparations nécessaires à la construction, au groupe électrogène et aux équipements.

Tableau n°: 40. ENTRETIEN ET REPARATION (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Construction	60.000	60.000	50.000	50.000	60.000
Groupe électrogène	20.000	20.000	20.000	40.000	50.000
Matériel et équipement	20.000	20.000	20.000	40.000	40.000
TOTAL	80.000	80.000	70.000	90.000	110.000

Ce tableau nous montre les charges de l'entretien et la réparation durant les cinq années d'exercices considérés.

3.1.4. Primes d'assurance

Ce compte comprend de l'assurance incendie et vol du site d'exploitation. Nous prévoyons les payer tous les 2 mois car sa date de paiement dépend essentiellement de l'accord avec l'assureur

Tableau n°: 41. PRIME D'ASSURANCE (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Assurance Incendie	120.000	120.000	120.000	120.000	80.000
Assurance vol	240.000	240.000	240.000	240.000	120.000
Autres assurances	60.000	60.000	60.000	60.000	40.000
TOTAL	420.000	420.000	420.000	420.000	240.000

Ce tableau présente les primes d'assurance de cinq années d'exercices considérés. On constate que la prime d'assurance annuelle payée par l'établissement pendant ces cinq années d'exercices est constante et au montant de Ar 420.000.

3.1.5. Frais postaux et Télécommunications

Tableau n°: 42. FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Redevances téléphoniques	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000
TOTAL	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000

On remarque que l'établissement doit maîtriser la communication par téléphone afin qu'on maintienne le coût de ce dernier constant de l'année scolaire N/N+1 à l'année scolaire N+4/N+5

3.1.6. Impôts et taxes

C'est l'ensemble des impôts à payer, nous citons par exemple les taxes professionnelles et les impôts financiers et annexes.

Tableau n°: 43. IMPÔTS ET TAXES (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Taxe professionnelle	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
Impôts financier et annexe	60.000	60.000	60.000	60.000	60.000
TOTAL	160.000	160.000	160.000	160.000	160.000

3.1.7. Charges du personnel

Les charges de personnel comprennent le salaire des employés et la cotisation à la CNAPS. L'établissement « L.M.A » distribue aussi des vêtements de travail au personnel enseignants, cuisiniers et gardien à chaque année scolaire.

On applique la formule suivante pour calculer la cotisation verser à la CNAPS

$$\text{Cotisation CNAPS} = \frac{\text{Masse salariale} \times 13}{100}$$

Et le coût de habillement d'un personnel est fixé au montant de Ar 6.000 par an.

Tableau n°: 44. CHARGES DE PERSONNEL (En Ariary)

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Rémunération du personnel	46.620.000	49.320.000	52.020.000	57.141.000	57.141.000
Cotisation CNAPS : 13%	6.060.600	6.411.600	6.762.600	7.428.330	7.428.330
Coût de formation personnel enseignant	630.000	720.000	810.000	864.000	864.000
Habillement des personnels	66.000	72.000	78.000	84.000	84.000
TOTAL	53.376.600	56.523.600	59.670.600	65.517.330	65.517.330

3.1.8. Autres charges

Les autres charges du projet s'agissent la prise en charges de séjour des partenaires étrangers à la troisième année d'exploitation et la charge de l'établissement au suivi médical des enfants.

Tableau n°: 45. AUTRES CHARGES EN ARIARY

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Charges médicales	1.800.000	2.300.000	2.800.000	3.000.000	3.200.000
Charges de séjour des partenaires	0		6.300.000		
TOTAL	1.800.000	2.300.000	9.100.000	3.000.000	3.200.000

La charge de suivi médical des élèves de l'établissement due varie avec l'effectif des élèves par année scolaire de l'établissement LMA.

On constate la charge de séjour de nos partenaires, composés de trois personnes, pendant trois jours, coûte Ar 6.300.000

3.1.9. Récapitulatif des charges pluriannuelles liées aux services

Remarque :

La zone d'implantation du projet est en milieu rural, donc les charges pour la publicité sont nulles. La promotion de l'établissement et les relations publiques est assurée par les enseignants pendant la période de vacances scolaires.

La stratégie appliquée est l'animation de masse et la porte à porte : sensibilisation. Nous n'avons pas besoin de charge supplémentaire pour la publicité car la publication et les relations publiques car les enseignants sont rémunérés même dans la période de vacance.

Donc le tableau suivant récapitule les charges pluriannuelles liées aux services.

Tableau n°: 46. TABLEAU RECAPITULATIF DE COMPTE DES CHARGES PLURIANNUELLES LIEES AUX SERVICES EN ARIARY

RUBRIQUES	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Autres approvisionnements	15.990.000	20.390.000	24.790.000	26.553.000	28.310.000
Eau et Electricité	216.200	220.700	225.200	238.350	240.740
Entretien, réparation et maintenance	80.000	80.000	70.000	90.000	110.000
Primes d'assurances	420.000	420.000	420.000	420.000	420.000
Frais postaux et de télécommunications	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000
Impôts, taxes et versements assimilés	160.000	160.000	160.000	160.000	160.000
Charges de personnel	53.376.600	56.523.600	59.670.600	65.517.330	65.517.330
Autres charges	1.800.000	2.300.000	9.100.000	3.000.000	3.200.000
Intérêt d'emprunts	11.217.446	8.973.957	6.730.468	4.486.979	2.243.489
Dotation aux amortissements	5.721.204	7.475.058	8.213.498	8.738.528	9.294.358
TOTAL CHARGE ANNUELLE	89.061.451	96.623.315	109.459.766	109.284.187	109.575.917

Ce tableau montre les charges pluriannuelles de l'année scolaire N/N+1 à l'année scolaire N+4/N+5.

3. 2. Les produits

Les produits sont constitués par de la vente de prestation de service scolaire, de service cantine et le suivi médical.

Le prix adaptés dans tous les calculs est cité dans le tableau de prévision de prix unitaire de prestation n° 17 de section 1, chapitre 2 de la deuxième partie du présent travail.

3.2.1 Recette de l'année scolaire N/N+1

Tableau n°: 47. RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N/N+1.

CLASSE	EFFECTIF	P.U (Ariary)	P.T (Ariary)
Petite Section	30	570.000	17.100.000
Moyenne Section	30	570.000	17.100.000
Grande Section	30	570.000	17.100.000
CP1	30	590.000	17.700.000
CP2	30	590.000	17.700.000
CE	30	610.000	18.300.000
CM1	0	610.000	0
CM2	0	620.000	0
TOTAL	180		105.000.000

Donc la recette de la première année scolaire N/N+1 s'arrête à la somme de cent cinq millions Ariary (Ar 105.000.000).

3.2.2 Recettes pluriannuelles

Il faut tenir compte les prestations de service en fonction des effectifs des élèves pondérées et par la prévision de prix unitaire de prestation de service du le tableau n°17

Les tableaux n° : 47, 48, 49, et 50, représentent les recettes annuelles de l'année scolaire N+1/N+2 à l'année scolaire N+4/N+5

Tableau n°: 48. RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+1/N+2

CLASSE	EFFECTIF	P.U (Ariary)	P.T (Ariary)
Petite Section	30	570.000	17.100.000
Moyenne Section	30	570.000	17.100.000
Grande Section	30	570.000	17.100.000
CP1	50	590.000	29.500.000
CP2	30	590.000	17.700.000
CE	30	610.000	18.300.000
CM1	30	610.000	18.300.000
CM2	0	620.000	0
TOTAL	230		135.100.000

La recette de l'année scolaire N+1/N+2 est égal à la somme de cent trente cinq millions cent milles Ariary (Ar 135.100.000).

Tableau n°: 49. RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+2/N+3

CLASSE	EFFECTIF	P.U (Ariary)	P.T (Ariary)
Petite Section	30	570.000	17.100.000
Moyenne Section	30	570.000	17.100.000
Grande Section	30	570.000	17.100.000
CP1	50	590.000	29.500.000
CP2	50	590.000	29.500.000
CE	30	610.000	18.300.000
CM1	30	610.000	18.300.000
CM2	30	620.000	18.600.000
TOTAL	280		165.500.000

Le recette de l'année N+2/N+3 est à la somme de cent soixante cinq millions cinq cent mille Ariary (Ar 165.500.000).

A partir de l'année scolaire N+3/N+4, nous avons appliqué l'augmentation de prix de prestation pour raison d'inflation.

Tableau n°: 50. RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+3/N+4

CLASSE	EFFECTIF	P.U (Ariary)	P.T (Ariary)
Petite Section	30	632.000	18.960.000
Moyenne Section	30	632.000	18.960.000
Grande Section	30	632.000	18.960.000
CP1	50	652.000	32.600.000
CP2	50	652.000	32.600.000
CE	50	672.000	33.600.000
CM1	30	672.000	20.160.000
CM2	30	682.000	20.460.000
TOTAL	300		196.300.000

La recette de l'année scolaire N+3/N+4 est donc à la somme de cent quatre vingt seize millions trois cent mille Ariary (Ar 196.300.000).

Tableau n°: 51. RECETTE DE L'ANNEE SCOLAIRE N+4/N+5

CLASSE	EFFECTIF	P.U (Ariary)	P.T (Ariary)
Petite Section	30	632.000	18.960.000
Moyenne Section	30	632.000	18.960.000
Grande Section	30	632.000	18.960.000
CP1	50	652.000	32.600.000
CP2	50	652.000	32.600.000
CE	50	672.000	33.600.000
CM1	50	672.000	33.600.000
CM2	30	682.000	20.460.000
TOTAL	320		209.740.000

Enfin, la recette de l'année N+4/N+5 est au montant de deux cent neuf millions sept cent quarante mille Ariary (Ar 209.740.000).

3.2.3 Récapitulation des recettes de l'établissement LMA

Annuellement la vente des prestations de service permet d'obtenir des recettes qui passeront de Ar 105.000.000 en année scolaire N/N+1 à Ar 209.740.000 en année scolaire N+4/N+5

Tableau n°: 52. EVOLUTION DES RECETTES ANNUELLES OBTENUES PAR LA VENTE DES PRESATIONS DE SERVICE EN ARIARY

CLASSE	N/N+1	N+1/N+2	N+2/N+3	N+3/N+4	N+4/N+5
Petite section	17.100.000	17.100.000	17.100.000	18.960.000	18.960.000
Moyenne section	17.100.000	17.100.000	17.100.000	18.960.000	18.960.000
Grande section	17.100.000	17.100.000	17.100.000	18.960.000	18.960.000
CP1	17.700.000	29.500.000	29.500.000	32.600.000	32.600.000
CP2	17.700.000	17.700.000	29.500.000	32.600.000	32.600.000
CE	18.300.000	18.300.000	18.300.000	33.600.000	33.600.000
CM1	0	18.300.000	18.300.000	20.160.000	33.600.000
CM2	0	0	18.600.000	20.460.000	20.460.000
TOTAL	105.000.000	135.100.000	165.500.000	196.300.000	209.740.000

Section 4. PLAN DE TRESORERIE ET FOND DE ROULEMENT INITIAL

4. 1. Plan de trésorerie

Le plan de trésorerie estime la prévision des encaissements et des décaissements pour les périodes (recettes dépenses) ; le budget de trésorerie est important pour la gestion de disponibilités.

La trésorerie est l'ensemble des comptes caisse à l'actif et au passif, le solde créditeur et banque et les concours bancaires courants.

Le plan de trésorerie nous permet de savoir si l'on ne rencontre pas de difficultés de remboursements des emprunts. Il nous montre également la destination des fonds de l'entreprise.

En plus, le plan de trésorerie est nécessaire à la première année scolaire pour trouver le fonds de roulement initial.

Tableau n°: 53. PLAN DE TRESORERIE PLURIANNUEL DE NA N+5 EN ARIARY

RUBRIQUES	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Recettes						
Vente des prestations	0	105.000.000	135.100.000	165.500.000	196.300.000	209.740.000
Apport	56.087.231	0	0	0	0	0
Emprunt	56.087.231	0	0	0	0	0
Total Recettes	112.174.463	105.000.000	135.100.000	165.500.000	196.300.000	209.740.000
Dépenses						
Immobilisation	92.104.686	24.630.478	3.692.200	2.625.150	2.779.150	0
Intérêts	0	11.217.446	8.973.957	6.730.468	4.486.979	2.243.489
Remboursement		11.217.446	11.217.446	11.217.446	11.217.446	11.217.446
Charges	0	72.122.800	80.174.300	94.515.800	96.058.680	98.038.070
Impôts	0	3.984.637	9.619.171	14.010.059	21.753.953	25.041.021
Totales Dépenses	92.104.686	123.172.808	113.677.075	129.098.923	136.296.208	136.540.026
Total Recettes - Totales dépenses	20.069.777	-18.172.808	21.422.925	36.401.077	60.003.792	73.199.974
Trésorerie	20.069.777	1.896.969	23.319.895	59.720.972	119.724.764	192.924.738

La trésorerie reste toujours positive, malgré les difficultés qui se présentent en année N+1

4. 2. Fonds de roulement initial

Le fonds de roulement initial est le solde cumulé négatif le plus élevé en comptant plus de pour faire face à l'inflation ou encore le montant pour financer le projet à moment du démarrage de l'activité.

Dans notre projet, le fonds de roulement initial est nul.

Section 5. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Le plan de financement est un des tableaux prévisionnels les plus importants de la vie de l'entreprise ou de l'association pour les raisons suivants :

- La plupart des établissements financiers et des investissements exigent un plan de financement de la part des unités qui leur sollicitent un emprunt
- Le plan de financement est le seul moyen qu'une unité peut vérifier si sa politique de financement et celle d'investissement sont cohérentes.

5.1. Apport propre

5.1.1. Apport en nature

C'est l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers apportés pour former le patrimoine de l'établissement nouvellement constitué.

Dans le présent travail, c'est essentiel la valeur apportée par la promotrice : alors au moment de la création de l'établissement, elle possède déjà un terrain de 6.000 m² évalué à Ar 7.200.000. C'est un bien non amortissable.

5.1.2. Apport en numéraire

C'est la totalité de la somme d'argent apportée par la promotrice pour constituer la trésorerie de l'établissement.

Ce genre d'apport doit être effectué séparément des apports en nature.

Donc le montant de cet apport est estimé à Ar 56.087.231

5.2. Ressources d'emprunts

Comme la promotrice du projet n'a pas de possibilité de financer la totalité des investissements nécessaires à l'implantation de la firme, alors on a dû effectuer des emprunts auprès des organismes financeurs ou à des partenaires financiers.

Le taux d'intérêts est moins élevé que celui des institutions financières. En effet, ce taux d'intérêt d'emprunt est de 20 % l'an durant la période de l'emprunt. Le remboursement est étalé sur 5 ans.

Le montant emprunté s'élève à Ar 56.087.231. Le mode de remboursement sera présenté dans la section réservée aux tableaux de remboursement des dettes.

5.3. Ressources disponibles

C'est l'ensemble des ressources disponibles de l'établissement, résultat de l'exercice à partir de la première année d'exploitation.

Le montant de disponibilité utilisé dans l'investissement est estimé à la somme de Ar 21.657.201.

5.4. Plan de financement

Le plan de financement présente le montant total des investissements nécessaires pour ce projet. Il décrit d'une part les ressources financières dont dispose l'entreprise et d'autre part, les besoins ou les emplois qui ont été financés par ces ressources.

Le plan de financement se divise en apport en nature, apport en numéraire, emprunt à moyenne terme et disponibilité utilisée à partir de l'année N+1.

Tableau n°: 54. TABLEAU DE REPARTITION DE FINANCEMENT (En Ariary)

EMPLOI	Apport en nature (Ar)	Apport numéraire (Ar)	Emprunt (Ar)	Disponibilité utilisée (Ar)	Montant Total (Ar)
Frais d'établissement		240.000	0		240.000
Terrain aménagé	7.200.000	1.200.000			8.400.000
Constructions des infrastructures		29.257.431	56.087.231	8.868.501	94.213.164
Installation générale		600.000			600.000
Matériel et outillage (Groupe électrogène)		1.115.000	0		1.115.000
Matériels et équipements		8.474.800	0	12.788.700	21.263.500
Intérêt d'emprunt en année N		8.000.000			8.000.000
TOTAL Ariary	56.087.231	56.087.231	21.657.201	133.831.664	
TOTAL en %	41,91%		41,91%	16,18%	100,00%

Par conséquent, 41,91 % de financement est assuré par le promoteur, 41,91 % assuré par l'emprunt et 16,18 % de financement est assuré par les ressources disponibles de l'établissement.

Section 6. TABLEAU DE REMBOURSEMENT DES DETTES

Le taux d'intérêt des emprunts appliqué par l'institution financière est de l'ordre de 20 %. L'échéance des emprunts est de 5 ans.

Le montant emprunté par l'établissement est de Ar 56.087.231. Mais avant de voir le tableau de remboursement, voici trois (3) formules qui méritent d'être rappelées.

- 1). **Intérêt = Valeur résiduelle de l'année précédente x Taux d'emprunt ;**
- 2). **Valeur résiduelle = Valeur résiduelle de l'année précédente – Remboursement de l'année**
- 3). **Annuité = $\frac{\text{Valeur empruntéN.}}{\text{Durée d'utilisation}}$**

Tableau n°: 55. TABLEAU DE REMBOURSEMENT DES DETTES (En Ariary)

Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Annuité		22.434.893	20.191.403	17.947.914	15.704.425	13.460.936
Intérêts		11.217.446	8.973.957	6.730.468	4.486.979	2.243.489
Remboursement		11.217.446	11.217.446	11.217.446	11.217.446	11.217.446
Valeur résiduelle	56.087.231	44.869.785	33.652.339	22.434.893	11.217.446	0

Les dettes sont remboursées au bout de 5 ans dont on commence le remboursement dès l'année N+1.

Les annuités qu'on doit verser incluent une part correspondante à un remboursement de dette et d'autre part correspondante à des intérêts courus sur la dette encore due.

Dans la technique de l'amortissement constant, c'est ce qu'on applique dans le présent mémoire, on rembourse chaque année une même fraction de capital emprunté en ajoutant bien attendu le versement d'intérêt dû annuellement sur la dette restante en début de période.

Au bout de 5 ans de remboursement, ces conditions se traduisent par

- ❖ Ar 56.087.231 de l'emprunt à rembourser ;
- ❖ Ar 33.562.339 des intérêts financiers.

En effet, le montant total à rembourser s'élève à la somme quatre vingt neuf mille sept cent trente neuf mille cinq cent soixante dix Ariary (**Ar 89.739.570**).

Chapitre 2.

ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET

Le présent chapitre nous permettra de déterminer les résultats prévisionnels et d'analyser la rentabilité.

Pour ce faire, nous allons voir en premier lieu le compte de résultat prévisionnel puis nous verrons le bilan prévisionnel.

Section 1. COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Le compte de résultat prévisionnel permet d'apprécier la performance de l'établissement à réaliser des profits. Il ne tient pas compte des décalages d'encaissement ou de décaissement des produits ou des charges engagés par l'établissement.

Le compte de résultat a donc pour objet la détermination de résultat net comptable de l'établissement à la fin de chaque période (profit ou perte pour le cas de projet à but lucratif).

1.1. Produits

Les produits sont des opérations également commerciales dont la réalisation entraîne la formation d'un bénéfice.

Dans le projet considéré, ce sont les ventes des prestations de services éducatif, alimentaire et médical.

1.2. Charges

Les charges sont des opérations commerciales ayant comme tendance générale à la formation d'un déficit ou d'une perte de l'établissement ou diminuer le bénéfice.

Dans le projet considéré, ce sont les dépenses pour le bon fonctionnement de l'établissement vis-à-vis des services offerts.

1.3. Evolution des résultats et du cash flow

Le tableau d'évolution des résultats et du cash flow est un tableau qui permet de visualiser un état financier où sont visés les soldes des comptes produits à la fin de l'exercice comptable. Il permet de déterminer le bénéfice net ou la perte de la période en question.

Il permet aussi d'analyser les charges et les produits par nature, l'excédent brut d'exploitation, le montant des dotations aux amortissements et pertes de valeur concernant les immobilisations incorporelles et corporelles ; et le résultat net par action et le cash flow correspondant.

Tableau n°: 56. EVOLUTION DES RESULTATS ET DU CASH FLOW DE L'ANNEE N A L'ANNEE N+5 (En Ariary)

RUBRIQUES	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Recettes	0	105.000.000	135.100.000	165.500.000	196.300.000	209.740.000
Charge et Fournitures non stockées						
Charges internes	0	72.122.800	80.174.300	94.515.800	96.058.680	98.038.070
Amortissements	0	5.721.204	7.475.058	8.213.498	8.738.528	9.294.358
Intérêts	0	11.217.446	8.973.957	6.730.468	4.486.979	2.243.489
Total Charges	0	89.061.451	96.623.315	109.459.766	109.284.187	109.575.917
Résultat avant impôt	0	15.938.549	38.476.685	56.040.234	87.015.813	100.164.083
Impôts						
25%	0	3.984.637	9.619.171	14.010.059	21.753.953	25.041.021
Résultat après impôts	0	11.953.912	28.857.514	42.030.176	65.261.860	75.123.062
Dotation aux amortissements	0	5.721.204	7.475.058	8.213.498	8.738.528	9.294.358
Cash flow	0	17.675.116	36.332.572	50.243.674	74.000.388	84.417.420

Au cours de l'année d'ouverture N, le résultat de l'exercice est égale à zéro car l'année N est l'année d'investissement de l'établissement et nous n'avons pas encore commencé l'exploitation de notre prestation

Mais on observe qu'on a des résultats positifs à partir de l'année N+1 à N+5. L'accroissement de ces résultats est très appréciable d'une année à un autre. De même pour le cas de cash flow, il passera de Ar 17.675.116 en année N+1 à Ar 84.417.420 en N+5.

Le tableau suivant nous montre la différence entre le cash flow réalisé et le montant des investissements.

Tableau n°: 57. DIFFERENCE ENTRE LE CASH FLOW ET L'INVESTISSEMENT REALISE EN ARIARY DE L'ANNEE N A L'ANNEE N+5

RUBRIQUES	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Cash flow	0	17.675.116	36.332.572	50.243.674	74.000.388	84.417.420
Investissements	92.104.686	24.630.478	3.692.200	2.625.150	2.779.150	0
Cash flow - Investissements	-92.104.686	-6.955.361	32.640.372	47.618.524	71.221.238	84.417.420

La différence est négatif en année N et en année N+1. Le cash flow de l'établissement pendant les deux premières années de mise en œuvre ne suffisent pas pour recouvrir les dépenses réalisés par l'établissement LMA. Il doit donc emprunter et/ou apporter des apports pour combler la différence.

Section 2. BILANS PREVISIONNELS

Pour un établissement comme pour toute autre entité économique dotée d'autonomie, le bilan est un document comptable qui fournit une représentation du patrimoine. Il récapitule, à un instant donné, l'ensemble des droits et des engagements qui caractérisent à la fois la situation juridique et la situation financière de la personne considérée.

Ainsi pour notre projet, les cinq (5) années scolaires sont considérés indépendamment, pour l'établissement, de ce bilan afin d'apprécier la performance de chaque année scolaire. Des activités écoulée de l'établissement L.M.A. Les bilans prévisionnels des cinq (5) années d'exercices sont représentés dans le paragraphe ci-après

Tableau n°: 58. BILANS PREVISIONNELS PLURIANNUELS EN ARIARY

RUBRIQUES	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Actif						
Frais d'établissements	240.000	192.000	144.000	96.000	48.000	0
Terrains	8.400.000	8.400.000	8.400.000	8.400.000	8.400.000	8.400.000
Constructions 1	73.064.886	69.411.642	65.758.398	62.105.153	58.451.909	54.798.665
Constructions 2	0	21.148.278	20.090.864	19.033.450	17.976.036	16.918.622
Installation générale	600.000	540.000	480.000	420.000	360.000	300.000
Outilage électrique	1.115.000	892.000	669.000	446.000	223.000	0
Matériels & équipements 1	8.684.800	6.947.840	5.210.880	3.473.920	1.736.960	0
Matériels & équipements 2	0	3.482.200	2.785.760	2.089.320	1.392.880	696.440
Matériels & équipements 3	0	0	3.692.200	2.953.760	2.215.320	1.476.880
Matériels & équipements 4	0	0	0	2.625.150	2.100.120	1.575.090
Matériels & équipements 5	0	0	0	0	2.779.150	2.223.320
Disponibilité	20.069.777	1.896.969	23.319.895	59.720.972	119.724.764	192.924.738
Total Actif	112.174.463	112.910.929	130.550.996	161.363.725	215.408.139	279.313.754
Passif						
Capital	56.087.231	56.087.231	56.087.231	56.087.231	56.087.231	56.087.231
Résultat	0	11.953.912	28.857.514	42.030.176	65.261.860	75.123.062
Report à nouveau		11.953.912	40.811.426	82.841.601	148.103.461	223.226.523
Dettes						
Emprunt	56.087.231	44.869.785	33.652.339	22.434.893	11.217.446	0
Total Passif	112.174.463	112.910.929	130.550.996	161.363.725	215.408.139	279.313.754

Section 3. ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET A BUT NON LUCRATIF

Au début du présent mémoire, nous avons déjà mentionné que le concept de ce projet est de soutenir, d'accompagner là où il n'y a rien, là où il y des besoins en matière familial, sanitaire notamment éducation et formations des populations fragilisées en milieu rural ou enclavé pour un appui au développement du pays. En fait, on va imaginer à réaliser un projet de mise en place d'établissement préscolaire et primaire qui agit comme un œuvre caritative en faveur d'orphelins et indigents.

L'association promotrice La Maison d'Aïna n'a pas l'intention de vendre les prestations de services offerts c'est-à-dire vente de prestations de services vis-à-vis des consommateurs à **Zéro Ariary (Ar 0)**. Mais elle cherche des partenaires locaux et internationaux pour financer le projet. Le tableau n°56 nous donne le plan de trésorerie de ce type de projet.

3.1. Budget pluriannuel de l'association promotrice

Tableau n°: 59. BUDGET PLURIANNUEL DE L'ETABLISSEMENT LMA EN ARIARY

RUBRIQUES	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Investissement	92.104.686	24.630.478	3.692.200	2.625.150	2.779.150	0
Autres approvisionnements	0	15.990.000	20.390.000	24.790.000	26.553.000	28.310.000
Eau et électricité	0	216.200	220.700	225.200	238.350	240.740
Entretien et réparation	0	80.000	80.000	70.000	90.000	110.000
Primes d'assurances	0	420.000	420.000	420.000	420.000	420.000
Postes et télécommunications	0	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000
Autres charges	0	1.800.000	2.300.000	9.100.000	3.000.000	3.200.000
Charges de personnel	0	53.376.600	56.523.600	59.670.600	65.517.330	65.517.330
Dotations aux amortissements	0	5.721.204	7.475.058	8.213.498	8.738.528	9.294.358
TOTAL BUDGET	92.104.686	102.314.482	91.181.558	105.194.448	107.416.358	107.172.428

Le budget de l'établissement préscolaire et primaire La maison d'Aina est de Ar 92.104.686 pour l'année N, Ar 102.314.482 pour l'année N+1, Ar 91.181.558 pour l'année N+2, Ar 105.194.448 pour l'année N+3, Ar 107.416.358 pour l'année N+4 et Ar 107.172.428 pour l'année N+5.

3.2. Montant de subvention à déterminer

Afin de mener bien à terme les prestations de services en faveurs des enfants défavorisés, en créant un établissement préscolaire et primaire dans le quartier de Talakimaso, Fokontany de Miadamanjaka, Commune rurale de Manjakatompo, District d'Ambatolampy, Région Vakinankaratra, l'association promotrice La Maison d'Aina doit chercher des subventions au près des bailleurs de fonds locaux ou internationaux afin de combler le budget. Le montant de ces subventions est donné dans le tableau ci-après pendant la durée de vie de projet (On suppose ici que le projet va durer 5 ans)

Tableau n°: 60. MONTANT DES SUBVENTIONS PLURIANNUELLES DETERMINEES PAR L'ASSOCIATION PROMOTRICE (En Ariary)

ANNEE	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
SUBVENTION A RECHERCHER	92.104.686	102.314.482	91.181.558	105.194.448	107.416.358	107.172.428

Les financements nécessaires et prévus pour l'année N que doivent être préparer en Année N-1 sont les indiqués dans le tableau N° 60. Au démarrage, le besoin du projet est de **Ar 92.104.686.**

Au bout de 5 ans, l'association promotrice doit avoir une somme de subvention de **Ar 605.383.961 pour qu'elle puisse réaliser son objectif.**

Chapitre3.	EVALUATION DU PROJET
-------------------	-----------------------------

L'opportunité d'un projet peut être traduit par son impact social et surtout par son impact sur le plan économique et financier.

Dans le présent chapitre, on va voir l'évaluation économique, puis l'évaluation financière et enfin l'évaluation sociale du présent projet.

Section 1. EVALUATION ECONOMIQUE DU PROJET

Toute établissement ou entreprise légale implantée dans une nation peut participer à l'amélioration de l'économie nationale.

Dans le présent projet, nous ne prétendons pas de résoudre tous les problèmes dans la nation, mais nous pouvons apporter notre part au développement de l'économie nationale.

La réalisation du présent projet, en considérant qu'on a un projet à générateur des revenus, entraînera des évaluations positives vis-à-vis de l'économie nationale :

- Redistribution du revenu supplémentaire de la valeur ajoutée ;
- Et contribution aux finances publiques par les paiements des impôts et taxes diverses.

1.1. Création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée est l'un des indicateurs économiques pour évaluer un projet. Elle est un des éléments qui constituent la comptabilité nationale.

Les valeurs ajoutées apportées par chaque établissement ou entreprise constituent le PIB et permettent de déterminer le taux de croissance économique du pays.

L'évolution de la valeur ajoutée du présent projet se présente comme suit :

Tableau n°: 61. EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE (en Ariary)

RUBRIQUES	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Recettes	105.000.000	135.100.000	165.500.000	196.300.000	209.740.000
PRODUCTION DE L'EXERCICE (I)	105.000.000	135.100.000	165.500.000	196.300.000	209.740.000
Achats consommés	15.990.000	20.390.000	24.790.000	26.553.000	28.310.000
Services extérieurs					
- Eau et électricité	216.200	220.700	225.200	238.350	240.740
- Entretien et réparation	80.000	80.000	70.000	90.000	110.000
- Primes d'assurances	420.000	420.000	420.000	420.000	420.000
- Postes et télécommunications	160.000	160.000	160.000	160.000	160.000
CONSOMMATION DE L'EXERCICE (II)	16.866.200	21.270.700	25.665.200	27.461.350	29.240.740
VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)	88.133.800	113.829.300	139.834.800	168.838.650	180.499.260

Le tableau ci-dessus nous indique l'évolution de la valeur ajoutée dans notre activité. Elles passeront de Ar 88.133.800 en N+1 à 180.499.260 en année N+5

Donc, pour ce présent projet, les divers agents économiques bénéficiaires de la valeur ajoutée sont :

- Les employés : salaires ;
- L'Etat : impôts et taxes ;
- Les bailleurs de fonds : intérêts des emprunts ;
- Les propriétaires : résultats de profit si on a un projet à générateur de revenu.

1.2. Contribution aux finances publiques

L'établissement « La Maison d'Aina » procure des revenus pour les ménages et de l'impôt pour l'Etat. Ces revenus sont l'un des facteurs qui permettent d'augmenter le pouvoir d'achat de chaque ménage et lui permet de participer à l'évolution de l'emploi des ressources de notre pays pour lutter contre la pauvreté.

Section 2. EVALUATION FINANCIERE DU PROJET

L'évaluation financière du projet est un processus plus complet pour analyser un projet dans le cadre financier et de rentabilité. L'évaluation du projet exige deux principaux éléments :

- Selon les outils d'évaluations ;
- Et selon les critères d'évaluation

2.1. Selon les outils d'évaluation

2.1.1. Valeur Actuelle Nette (VAN)

Elle permet de juger si l'investissement est acceptable ou non par l'expansion de la marge brute d'autofinancement ou MBA et le taux d'intérêt de l'emprunt.

On dit aussi que un projet est intéressant s'il est acceptable de générer des ressources internes et permet de rembourser rapidement le capital investi.

Pour trouver la VAN, on a la formule suivante :

$$VAN = \sum_{j=1}^n MBA_j (1+i)^{-j} - C$$

Où

- MBA : Marge Brute d'Autofinancement
i : Taux d'intérêt de l'emprunt (20 %)
C : Montant d'investissement initial
n : durée de vie du projet

Dans notre analyse, nous prenons l'Année N comme année de référence, pour la seule raison que l'investissement constitue une dépense immédiate en année N et que les ressources seront obtenus annuellement. Il est ainsi nécessaire de les ramener à leur valeur actuelle en année N. Il s'agit ici de comparer le montant de l'investissement avec celui des ressources obtenues pendant la durée de vie de l'investissement, qui sont ramenées à leur valeur actuelle.

La VAN est donc en fonction du taux d'actualisation appliquée

Tableau n°: 62. EVOLUTION DE VAN EN ARIARY SUIVANT LES DIFFERENTS TAUX D'ACTUALISATION (en Ariary)

Taux d'Actualisation	VAN
5%	92.141.673
10%	59.441.740
15%	35.242.859
20%	17.162.708
25%	3.548.533
26%	1.252.474
27%	-920.088

De 5 % à 26 % la valeur actualisée nette du projet est positive, à partir de 27% la VAN devient négative.

Si on prend le taux bancaire de 20 % comme taux d'actualisation i, nous avons une VAN de Ar 17.162.708.

Comme la théorie nous indique que si une VAN est positive, le projet est rentable et viable. Dans notre cas, nous pouvons dire ici, avec notre VAN de plus de 17.162.708 Ariary, que notre projet est rentable et à la chance d'être concrétisé. Le projet génère le bénéfice

Donc le projet est rentable et viable car la VAN est positive et la rentabilité est supérieure au taux exigé.

2.1.2. Taux de rentabilité interne (TRI)

C'est le taux auquel les décaissements dus à l'investissement sont égaux aux recettes prévisionnelles générées par ce même investissement.

Il mesure donc le rendement du projet exprimé en un pourcentage de dépenses qui lui consacrées. C'est aussi un taux d'escompte qui, lorsqu'on utilise, produit un bénéfice actuel net de zéro ou aux de rendement anticipé du capital investi. En plus, il permet aussi de prévoir si l'emprunt effectué ne conduit pas à une perte.

Ce taux est très important pour les organismes financiers pour déterminer la performance des activités du projet et il devrait être supérieur au taux d'intérêt de l'emprunt.

$$\text{TRI} \quad \longleftrightarrow \quad \text{VAN} = 0$$

Si $i = 5\%$, $\text{VAN} = 92.141.673$

Si $i = 20\%$, $\text{VAN} = 17.162.708$

Si $i = 26\%$, $\text{VAN} = 1.252.474$

Si $i = 27\%$, $\text{VAN} = -920.088$

C'est un taux compris entre 26 % et 27 % que le signe de la VAN s'inverse et devient négatif. Donc le TRI est inclus dans cet intervalle.

Par interpolation linéaire on a :

$$\text{TRI} = 26\% + \frac{1.252.474}{1.252.474 + 920.088}$$

D'où **TRI = 26,57 %**

Le TRI, qui est égal à 26,57 %, est supérieur au taux d'intérêt de l'emprunt 20 %. Ce qui veut dire que ce projet à une marge de sécurité de 6,57 %. Alors on peut dire encore que le projet est rentable et viable.

2.1.3. Indice de Profitabilité (I.P)

L'indice de profitabilité est le rapport entre la somme des MBA et la somme des capitaux investis.

L'indice de profitabilité est donné par la formule suivante

$$IP = \frac{\text{VAN}}{C} + 1$$

Tel que C est le capital investi tel qu'il est égal à l'ensemble de la somme des apports du promoteur et du capital emprunté. Ceci est égal à Ar 112.174.463

En prenant la VAN pour $i = 20\%$, après application numérique on

$$IP = \frac{17.162.708}{112.174.463} + 1$$

Soit $IP = 1,1530$

L'indice de profitabilité est supérieur à 1, calculé sur cinq (5) années scolaires avec un taux d'actualisation de 20 %, l'I.P est égal à 1,1530 fois le coût de fonctionnement de notre établissement, en tenant compte des coûts d'investissements.

Cela veut dire que pour un franc investi généré 0,1530 franc de RECETTE

2.1.4. Délai de récupération du capital investi (DRCI)

On entend par délai de récupération du capital investi le temps nécessaire au bout duquel le projet pourra récupérer le fonds de départ.

Le DRCI c'est la date à laquelle le capital investi est recouvert entièrement par la cumulation de la MBA actualisée.

Tableau n°: 63. DELAI DE RECUPERATION DE CAPITAL INVESTI (En Ariary)

Rubriques	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Cash flow	0	17.675.116	36.332.572	50.243.674	74.000.388	84.417.420
$(1+i)^{-j}$	1,00	0,83	0,69	0,58	0,48	0,40
Cash flow actualisé	0	14.729.264	25.230.953	29.076.200	35.686.916	33.925.468
Cash flow actualisé cumulé	0	14.729.264	39.960.216	69.036.416	104.723.332	138.648.800

Comme le capital investi initial est de l'ordre de Ar 112.174.463 (Somme de l'emprunt et les apports du promoteur durant la phase d'investissement initial du projet)

D'après le tableau ci-dessous, on observe que le DRCI se trouve entre la quatrième année et la cinquième année d'exploitations. Mais pour avoir de précision à cette date, on doit calculer à l'aide de l'interpolation linéaire.

$$4 < \text{DRCI} < 5 \text{ et}$$

$$104.723.332 < C = 112.174.463 < 138.648.800$$

$$\text{DRCI} = 4 + \frac{112.174.463 - 104.723.332}{138.648.800 - 104.723.332}$$

On a **DRCI = 4,2196 ans**

Soit le délai de récupération de capital investi DRCI égal à 4 ans 2 mois et 19 jours

On peut dire que les capitaux investis seront récupérés au bout de 4 ans 2 mois et 9 jours, c'est-à-dire qu'au 19 novembre de l'année N+4 alors que la première année de prestation débute à la première semaine du mois de septembre année N.

C'est un indicateur favorable car le montant initial de l'investissement peut être récupéré dans moins de cinq ans.

2.2. Selon les critères d'évaluation

D'après nos calculs, nous pouvons se tenir les trois critères suivants :

2.2.1. Pertinence

Le projet est pertinent car sa réalisation permet de créer des emplois. Le développement de la commune rurale de Manjakatompo est assuré en matière d'éducation. Par la réalisation de notre projet, nous pourrons sentir une réussite scolaire et surtout une diminution du taux d'analphabétisation. On peut dire alors que le projet est pertinent.

2.2.2. Efficiency

Quant à l'efficience, c'est notre deuxième critère puisque notre projet est largement rentable pendant les cinq premières années de sa réalisation. Ceci étant expliqué par un indice de profitabilité de 1,1625 c'est-à-dire que un Ariary de capital investi génère 0,1625 Ariary de bénéfice. Les objectifs sont presque atteints. D'où le projet est efficient.

2.2.3. Durée de vie

La continuité de notre projet est encore prévisible. Malgré la faible rentabilité pendant les cinq premières années, nous pourrons espérer une forte rentabilité en mettant en place un système de gestion efficace : augmentation des effectifs et actions pédagogiques très efficaces.

Toutes les prévisions citées ci-dessus devront être mises en œuvre pour assurer la durée continue de notre projet.

Section 3. EVALUATION SOCIALE DU PROJET

Le but de l'évaluation financière est de veiller à la rentabilité du capital investi par l'établissement tandis que l'évaluation sociale présente la contribution apportée par le projet au niveau social qui est le plus important de l'association promotrice la Maison d'Aina. Cette association n'a pas l'intention de tenter des profits, résultants de son intervention, mais elle cherche tout simplement de développer des familles fragilisées en milieu rural afin que ces dernières puissent sortir de la pauvreté.

3. 1. Cr éation d'emploi

L'importance de ce projet est la capacité à créer des emplois. Malgré l'effectif minime de seize, une partie de chômage pourra être résorbée même si le taux de croissance annuelle de l'emploi ne correspond pas au taux de croissance démographie.

Ainsi, le projet s'associe à la lutte contre le chômage par la création d'emploi dans la région d'implantation à Talakimaso Ambatolampy.

3. 2. Contribution au développement communal

L'implantation du projet dans cette région donne une perspective de développement par la création d'emploi, le paiement des impôts perçus au projet du budget communal

Enfin, ce projet alimente l'économie locale par l'intermédiaire des salaires du personnel qui est de la population locale. C'est aussi un projet de la relance contre l'analphabétisation.

Section 4. PERPECTIVES D'AVENIR

La viabilité et la rentabilité du projet sont assurées par le développement du secteur privé actuel et les relations avec les partenaires nationaux et étrangers. On peut estimer l'installation des autres établissements dans des autres régions et aussi l'installation d'un établissement secondaire, et universitaire en milieu rural. Ce projet participera à la résolution des problèmes sectoriels comme la lutte contre la pauvreté, la politique d'aménagement et d'infrastructure.

Enfin, notre projet encourage l'initiation et l'expression du secteur privé. Il stimule les collaborations étroites entre les différentes associations et partenaires pour atteindre l'objectif de l'éducation performante en milieu rural. Ce dernier est l'un des piliers incontournables du développement de Madagascar. Pour nous, il valorise notre formation universitaire.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

La troisième partie est consacrée à l'étude financière du projet. Elle nous a informée sur le montant des investissements nécessaires pour les besoins de fonctionnement afin de mener à bien l'activité de l'établissement.

La promotrice de ce projet a fait des emprunts au près d'une institution financière de l'ordre de 29,89 % des investissements nécessaires constantes.

Cette partie englobe aussi toutes les charges d'exploitation pendant cinq années scolaires considérées.

Elle met en évidence le tableau de remboursement des emprunts avec les méthodes de calcul.

L'étude de faisabilité de projet a été étudiée dans cette partie qui montre l'évolution des résultats et du cash flow, le tableau de grandeurs caractéristiques de gestion selon le plan comptable général 2005 et le bilan prévisionnel de cinq années scolaires considérées.

Nous avons vu également l'étude de faisabilité de projet à but non lucratif de l'établissement LMA. Cela nous permet de dire que ce projet a besoin de chercher une subvention de Ar 595.195.961.

Enfin, nous avons étudié aussi évaluation du projet c'est-à-dire l'évaluation économique, financière et sociale en mettant en relief que notre projet est pérenne et rentable.

CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
OBJECTIF GLOBAL	- Contribuer à l'accès de tous les enfants aux opportunités de développement avant leur véritable scolarisation ; - Contribuer à la création d'un système d'éducation primaire performant.	- Accroissement de 43% des enfants scolarisés au niveau préscolaire. {MAP : (20 - 5) / (5 x 7)} - Accroissement annuel de 8.19% du taux d'achèvement de l'éducation primaire. {MAP : (85 - 57) / (57x 6)}	Annuaire Statistique.	- Appui de l'Etat ; - Appui de l'Etat et de la région.
OBJECTIF SPECIFIQUE	Augmentation de nombre d'élève scolarisé de 2 à 14 ans en milieu rural.	- 180 élèves scolarisés en année N - 320 élèves scolarisés en année N +5	- Annuaire Statistique ; - Rapport CISCO plus Monographie de la commune ; - Vérification sur Terrain ; - Enquêtes au près de l'établissement ; - Enquêtes au près des élèves.	- Accord des parents ; - Autorisation de l'Etat.
RESULTAT ATTENDU	Réalisation de l'école « Primaire et Préscolaire » LMA sis à Talakimaso.	- Neuf salles de classe ; - Un Grand bâtiment de réfectoire ; - Deux salles d'Administration ; - Deux salles de cuisine et économat ; - Un latrine avec pissoir.	Descente sur Terrain	- Moyen de financement disponible ; - Appui de partenaire.
ACTIVITES	- Préparation des dossiers administratifs ; - Construction des bâtiments ; - Acquisition de manuel pédagogique ; - Achat des équipements de cuisine ; - Achat des matériels pédagogiques ; - Achat des matériels de bureau - Sensibilisation des Parents ; - Recrutement des personnels ; - Formation des personnels ; - Suivi médical ; - Suivi alimentaire.	- Accord de collaboration avec l'autorité Local à Manjakatompo et contact de communauté local. , plus document administratif ; - Travaux de construction en cours (750 m ² bâti) ; - 593 livres ; - 8 cocottes, 340 assiettes, 340 gobelets, 340 cuillères, 7 cuvettes, 8 seaux, 6 couteaux ; - 115 Table banc, 90 Tabouret, 18 Table rond, - 54 chaises et 20 Table de bureau ; - Listes des élèves bénéficières ; - 5 Responsable administratifs, 8 Enseignants, 4 Cuisinières, 2 Gardiens ; - Formation de personnel identifié ; - Accord de collaboration avec le centre médical TFT ; - Approvisionnement alimentaire.	- Accord de collaboration signé ; - Rapport de l'entreprise de construction ; - Rapport de réception et des activités ; - Facture, journal compte ; - Liste - Contrat d'embauche ; - Manuel de formation - Visite médicale systématique respectée. - Stock des approvisionnements	- Autorisation de l'Etat ; - L'entreprise respecte les cahiers de charges ; - Appui de partenaire ; - Capacité disponible ; - Moyen de financement
INTRANT	- Personnel ; - Financier ; - Matériel ; - Technique ; - Approbation des enfants scolarisables.	- Nombre de personnel ; - Fond débloqué ; - Programme scolaire élaboré ; - 1310 enfants scolarisés pendant 5 ans.	- Fiche de paie ; - Fiche d'investissement ; - Support physique du programme scolaire ; - Annuaire plus monographie ;	- Disponibilité de tous les moyens ; - Confiance des parents pour la scolarisation des enfants ;
			CONDITION	- Autorisation de l'Etat ; - Accord des parents

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE

D'une manière générale, la construction d'un établissement primaire et préscolaire nécessite une surface répondant aux normes officielles (capacité d'accueil). Par ailleurs, c'est un secteur en pleine expansion à Madagascar surtout dans les régions de hautes – Terres et pourra en même temps résoudre en partie le problème lié à l'accroissement démographie rapide et ce lui du chômage.

Notons par ailleurs aussi que le nombre d'établissement scolaire existant dans le quartier de Miadamanjaka est en nombre très insuffisant par rapport au nombre des enfants scolarisables. Un important investissement s'avère indispensable.

Ce travail de recherche nous permet de démontrer l'importance du projet de création de développement et d'amélioration de l'éducation de base à Madagascar, les avantages obtenus et la rentabilité financière et économique de ce projet.

En ce qui concerne la réalisation, ce projet exige des activités qui doivent être d'exécuté d'une façon prudente à l'aide des études et des recherches préalables sur terrain.

Nous avons choisi « le projet de mise en place d'un établissement préscolaire et primaire dans le quartier de Talakimaso, Ambatolampy » afin de participer au développement de cette région et pour la même occasion de notre pays.

La réalisation de ce projet a des impacts positifs sur :

- Le plan économique : amélioration des recettes fiscales, publiques, redistribution de revenus et de la valeur ajoutée ;
- Le plan social : Crédit d'emploi et développement de zone rural enclavé.

Ainsi, dans le cadre du redressement de l'économie nationale, ce projet constitue un des moyens permettant au développement de notre pays car il favorise la création d'emploi. Il faut augmenter la prestation de service pour satisfaire les besoins de consommateur.

Ce projet contribue ainsi à l'amélioration du taux de scolarisation parce qu'il apporte en partie la solution au problème d'analphabétisation à Madagascar.

Vu sa viabilité et sous l'impact dans l'avenir, ce projet mérite d'être soutenu, si on veut accaparer la demande totale qui s'impose sur le marché. On peut proposer une solution comme le lancement d'un appel d'offre pour constituer une entité composée de deux ou plusieurs actionnaires capables de prendre part au financement des moyens générés par le projet.

Du point de vue financier, tous les critères nécessaires pour valider un projet sont réunis, vérifiés et conformes aux normes exigées :

- La valeur actuelle nette qui est égale à Ar 17.162.708 est largement positive ;

- Le taux de rentabilité interne qui est égal à 26,57 % est largement supérieur au taux exigé de 20 %
- Le capital investi est récupéré à la quatrième année 4 ans 2 mois 19 jours
- L'indice de profitabilité est supérieur à 1 ($IP = 1,1530$)

La décision à la réalisation de ce projet apporte quelques avantages pour notre pays et surtout la commune et le quartier du site choisi.

En outre, malgré la pauvreté qui frappe la population Malagasy, surtout en zone rurale, La réalisation d'un établissement préscolaire et primaire à Talakimaso par l'association Franco – Malagasy « La Maison d'Aina » contribue au développement de l'éducation des enfants défavorisées à Madagascar.

L'étude de faisabilité de projet à but non lucratif permet :

- d'évaluer les différentes dépenses que l'association promotrice doit prendre en charge pour qu'on puisse scolariser les enfants le plus démunis en zone rural.
- Et de budgétiser le fonctionnement dès le départ c'est-à-dire pendant la phase d'implantation au différentes phases d'exploitations.

Au bout de cinq ans, si une association caritative veut créer un établissement préscolaire et primaire semblable à La Maison d'Aina, elle doit chercher un financement de l'ordre de Ariary **605.383.961 au près de ses partenaires.**

Ceci est important parce que la mise en place d'un établissement préscolaire et primaire susceptible de scolariser les enfants défavorisés en zone rurale favorise le développement équitable de tous les citoyens Malagasy à l'égard des différences entre les niveaux de vie.

Accroître le taux de scolarisation et l'efficacité pédagogique en milieu rurale, comme nous l'avons déjà développé dans le présent ouvrage, reste la solution la moins coûteuse pour développer et éviter la misère de notre pays.

Enfin, nous sollicitons nos partenaires locaux et internationaux de contribuer à la réalisation de nos projets car l'éducation des enfants défavorisés à Madagascar est l'un de pilier non inévitable du développement de Madagascar.

Il convient encore souligné que la réalisation du dit projet est nécessaire l'appui de partenaire nationaux - étrangers.

Nous espérons que ce travail contribuera à la formation de Gestionnaire de la faculté de DEGS de l'Université d'Antananarivo sur le concept éducatif.

ANNEXE

ANNEXE I : DEVIS DETAILLE DES INFRASTRUCTURES

1. Salle de classe : Bâtiment à trois salle

Dimension d'une salle : 24 m x 7 m

DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITE	P.U (Ar)	TOTAL (AR)
TERRASSEMENT				
Fouille en rigole ou en tranchée	m ³	46,32	3500	162120
Evacuation de terre non utilisée	m ³	30	2000	60000
SOUS TOTAL TERRASSEMENT				222120
OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				
Beton de propriété dose à 150 Kg/m3 d'épaisseur:0,05m	m ³	2,316	82500	191070
Béton armé dose à 350 Kg/m3 de CPA	m ³	9,218	168800	1555998
Coffrage en bois pin	m ²	93,2	3750	349500
Armature en acier TOR y compris coupe, façonnage et pose	Kg	84,255	11550	973145
Herissonnage en pierre40/70 (Blocage)	m ³	3	7000	21000
Maçonnerie de moellons hourdée au mortier de ciment	m ³	46,32	25000	1158000
Béton ordinaire dosé à 300 Kg CPA	m ³	13,896	124800	1734221
SOUS TOTAL OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				5982934
MACONNERIE ET RAVALEMENT				
Maçonnerie de brique cuite hourdée au mortier de ciment d'épaisseur 0,1	m ³	72,477	19887	1441350
Mortier de ciment dosé à 250 Kg	m ³	10,87	120000	1304400
Enduit dosé à 250 Kg/m3 d'épaisseur 0,015m	m ³	9,24	120000	1108800
Béton de forme dosé à 150 Kg/m3 d'épaisseur 0,025	m ³	3,675	82500	303188
Herissonnage pour dallage en pierre 40/70	m ³	5,88	7000	41160
Béton ordinaire dosé à 250 Kg/m3	m ³	2,94	124800	366912
Chape lissée dosée à 400	m ³	0,294	180000	52920
Chape pour tableaux noirs dosés à 400 Kg/m3 d'épaisseur 0,025 m (1,20 m x 5 m)	m ³	0,45	186000	83700
SOUS TOTAL MACONNERIE ET RAVALEMENT				4702430
OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				
Béton armé dose à 350 Kg/m3 de Cpe poutre intermédiaire	m ³	1,582	168800	267042
Coffrage en bois pin	m ²	20,34	3750	76275
Armature en acier TOR y compris coupe, façonnage et pose fer rond 12	Kg	4,52	11550	52206
SOUS TOTAL OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				395523
CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFONNAGE				
Fourniture et mise en oeuvre de charpente non Assemblée traité au Exylophène	m ³	1,44	200000	288000
Fourniture et mise en oeuvre de charpente Assemblée en bois dur traité au Exylophène	m ³	3,36	300000	1008000
Gorge	m ²	90	350	31500
Planche de rive en bois dure de 0,020m de hauteur	ml	76	1750	133000
Couverture en TPG 40/100	m ²	280	18000	5040000

Faîtage en TPG 40/100	ml	24	7000	168000
Plafond en volis pin 10cm rainés et bouretés	paquet	60	12000	720000
Fourniture et pose de chéneaux en TPN 40/100	ml	48	5000	240000
Fourniture et pose de descente d'eau en PVC avec colliers	m	10	4000	40000
SOUS TOTAL CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFONNAGE				7668500
MENUISERIE BOIS - METELLIQUE - PLAFONNAGE				
Porte à panneau 2 vet au dimension: 1,20m x 2,10m	m ²	2,52	40000	100800
Pose fenêtre à panneaux de 1,20m x 1,00m	m ²	1,2	40000	48000
Pose châssis vitrée fenêtre de 1,20m x 1,00m	m ²	1,2	6500	7800
SOUS TOTAL MENUISERIE BOIS - METELLIQUE - PLAFONNAGE				156600
PEINTURE ET VERNIE				
Badigeon à la chaux graisse alunée en deux couches	m ²	688	100	68800
Peinture vinylique (Blanche) en deux couches intérieures	m ²	350	175	61250
Peinture vinylique (Blanche) en deux couches extérieures	m ²	338	175	59150
Peinture glycéroptalique, planche de rive et porte, fenêtre	m ²	12,16	600	7296
Peinture cératophylle pour soubassement intérieur 1,50m de hauteur	m ²	126	600	75600
Vernissage pour plafond volis	m ²	147	225	33075
SOUS TOTAL PEINTURE ET VERNIE				305171
COÛT TOTAL D'UN BÂTIMENT A 3 SALLES EN Ariary				19.433.278

2. Grand réfectoire

Dimension : 15 m x 10 m

DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITE	P.U (Ar)	TOTAL (Ar)
Fouille en rigole ou en tranchée	m ³	18	3.500	63.000
Evacuation de terre non utilisée	m ³	7	2.000	14.000
SOUS TOTAL TERRASSEMENT				77.000
OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				
Béton de propriété dose à 150 Kg/m3 d'épaisseur:0,05m	m ³	0,75	82.500	61.875
Béton armé dose à 350 Kg/m3 de CPA	m ³	6,722	168.800	1.134.674
Coffrage en bois pin	m ²	93,2	3.750	349.500
Armature en acier TOR y compris coupe, façonnage et pose	Kg	95,3	11.550	1.100.715
Herissonnage en pierre 40/70 (Blocage)	m ³	2,4	7.000	16.800
Maçonnerie de moellons hourdée au mortier de ciment	m ³	18,32	2.500	45.800
Béton ordinaire dosé à 300 Kg CPA	m ³	4,496	140.000	629.440
SOUS TOTAL OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				3.338.804
MACONNERIE ET RAVALEMENT				
Maçonnerie de brique cuite hourdée au mortier de ciment	m ³	69,84	19.887	1.388.908
Mortier de ciment dosé à 250 Kg	m ³	10,476	120.000	1.257.120

Enduit dosé à 250 Kg/m3 d'épaisseur 0,015m	m ³	9,525	120.000	1.143.000
Béton de forme dosé à 150 Kg/m3 d'épaisseur 0,025	m ³	3,75	82.500	309.375
Herissonnage pour dallage en pierre 40/70	m ³	60	7.000	420.000
Béton ordinaire dosé à 250 Kg/m2	m ³	4,5	124.800	561.600
Chape lissée dosée à 400	m ³	0,3	180.000	54.000
SOUS TOTAL MACONNERIE ET RAVALEMENT				5.134.003
OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				
Béton armé dose à 350 Kg/m3 de Cpe poutre intermédiaire	m ³	3,582	168.800	604.642
Coffrage en bois pin	m ²	30	3.750	112.500
Armature en acier TOR y compris coupe, façonnage et pose fer rond 12	Kg	6,16	11.550	71.148
SOUS TOTAL OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				788.290
CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFONNAGE				
Fourniture et mise en oeuvre de charpente non Assemblée traité au Exylophène	m ³	3,84	300.000	1.152.000
Fourniture et mise en oeuvre de charpente Assemblée en bois dur traité au Exylophène	m ³	0,3	200.000	60.000
Planche de rive en bois dure de 0,020m de hauteur	ml	62	1.750	108.500
Couverture en TPG 40/100	m ²	218,4	18.000	3.931.200
Faîtage en TPG 40/100	ml	15,6	7.000	109.200
Plafond en volis pin 10cm rainés et bouretés	ml	45	300	13.500
Fourniture et pose de chéneaux en TPN 40/100	ml	39	5.000	195.000
Fourniture et pose de descente d'eau en PVC avec colliers	m	14	4.000	56.000
SOUS TOTAL CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFONNAGE				5.625.400
MENUISERIE BOIS - METELLIQUE - PLAFONNAGE				
Porte à panneau 2 ventaux dimension: 1,20m x 2,10m	m ²	8,4	40.000	336.000
Pose fenêtre à panneaux de 1,20m x 1,00m	m ²	2,4	40.000	96.000
Cadre vitré fixe de 0,40m x 1,00m	m ²	3,2	28.000	89.600
SOUS TOTAL MENUISERIE BOIS - METELLIQUE - PLAFONNAGE				521.600
PEINTURE ET VERNIE				
Badigeon à la chaux graisse alunée en deux couches	m ²	635	100	63.500
Peinture vinylique (Blanche) en deux couches intérieures	m ²	260	175	45.500
Peinture vinylique (Blanche) en deux couches extérieures	m ²	317,5	175	55.563
Peinture glycéroptalique, planche de rive et porte, fenêtre	m ²	37,92	600	22.752
Peinture cératophylle pour soubassement intérieur 1,50m	m ²	75	600	45.000
Vernissage pour plafond volis	m ²	150	225	33.750
SOUS TOTAL PEINTURE ET VERNIE				266.065
TOTAL DE BÂTIMENT GRANDE SALLE :				15.751.161

3. Bâtiment à deux salles

Dimension : 6 m x 2,50 m

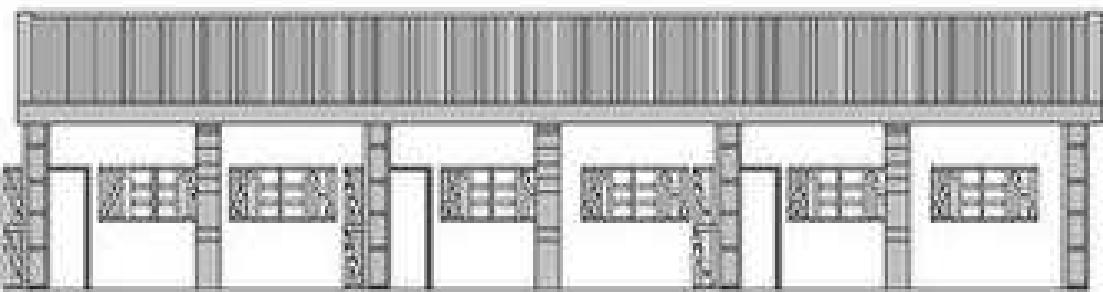
DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITE	P.U (Ar)	TOTAL (Ar)
TERASSEMENT				
Fouille en rigole ou en tranchée	m ³	7,128	3.500	24.948
SOUS TOTAL TERRASSEMENT				24.948
OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				
Béton de propriété dose à 150 Kg/m3 d'épaisseur:0,05m	m ³	0,2376	82.500	19.602
Béton armé dose à 350 Kg/m3 de CPA	m ³	1,888	168.800	318.694
Coffrage en bois pin	m ²	13,28	3.750	49.800
Armature en acier TOR y compris coupe, façonnage et pose	Kg	12	11.550	138.600
Maçonnerie de moellons	m ³	5,508	25.000	137.700
SOUS TOTAL OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				664.396
OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				
Maçonnerie de brique cuite hourdée au mortier de ciment d'épaisseur 0,1	m ³	15,378	19.887	305.822
Mortier de ciment dosé à 250 Kg	m ³	2,307	120.000	276.840
Enduit dosé à 250 Kg/m3 d'épaisseur 0,015m	m ³	2,097	120.000	251.640
Carreaux (15 x 15)	m ²	3,2	17.875	57.200
SOUS TOTAL OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				891.502
MENUISERIE ET CHARPENTE				
Charpente en bois dur (ferme)	m ³	0,576	300.000	172.800
Fourniture et pose de planche de rive	ml	21	1.750	36.750
Fourniture et pose porte en panneaux dimension (2,10 x 0,80) m ; fenêtre (1 x1) m	m ²	7,04	40.000	281.600
SOUS TOTAL MENUISERIE ET CHARPENTE				491.150
TOITURE ET PEINTURE				
Badigeon à la chaux graisse	m ²	139,8	100	13.980
Peinture à l'eau pour intérieures et l'extérieur	m ²	139,8	175	24.465
Peinture glycéroptalique, pour soubassement et MEB planche de rive,	m ²	40,25	600	24.150
Toiture en TOG 40/100	m ²	58,5	18.000	1.053.000
SOUS TOTAL PEINTURE ET VERNIE				1.115.595
TOTAL D'UN BÂTIMENT A DEUX SALLES				3.187.592

4. Latrine

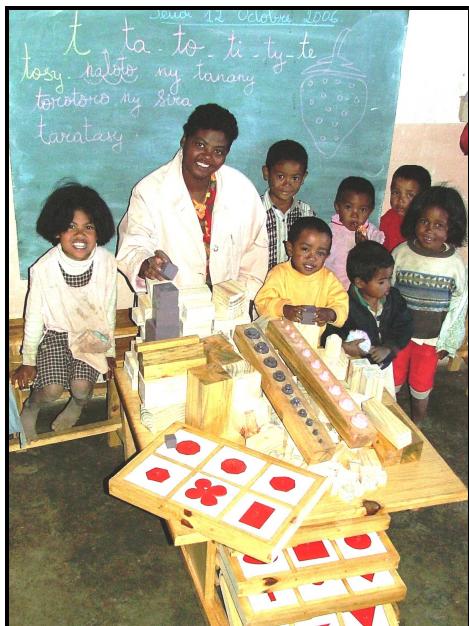
Dimension : 6 m x 3,50 m

DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITE	P.U (Ar)	TOTAL (Ar)
TERRASSEMENT				
Débroussaillage et découpage				1500
Fouille en rigole ou en tranchée	m ³	120,6	3500	422100
SOUS TOTAL TERRASSEMENT				423600
OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				
Béton de propriété dose à 150 Kg/m3 d'épaisseur:0,05m	m ³	0,3	82500	24750
Béton armé dose à 350 Kg/m3 de CPA	m ³	1,8	168800	303840
Coffrage en bois pin	m ²	18	3750	67500
Armature en acier TOR y compris coupe, façonnage et pose	Kg	96	11550	1108800
Chape au mortier dosé à 400 de CPA	m3	0,036	180000	6480
Maçonnerie de moellons	m3	6,48	25000	162000
SOUS TOTAL OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE				1673370
OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				
Maçonnerie de brique cuite hourdée au mortier de ciment d'épaisseur 0,1	m ³	23,1	19887	459390
Mortier de ciment dosé à 250 Kg	m ³	3,465	120000	415800
Enduit dosé à 250 Kg/m3 d'épaisseur 0,015m	m ³	3,15	124800	393120
Carrelage pour le pissoir	m2	7,05	1778	12535
SOUS TOTAL OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE				1280845
MENUISERIE ET CHARPENTE				
Charpente en bois dur (ferme)	m ³	0,576	300000	172800
Fourniture et pose de planche de rive	ml	20	1750	35000
Fourniture et pose porte en barre Z dimension (2,10 x 0,80) m	m ²	10,08	30000	302400
SOUS TOTAL MENUISERIE ET CHARPENTE				510200
TOITURE ET PEINTURE				
Badigeon à la chaux grasse	m ²	157,5	100	15750
Peinture plastique intérieures et l'extérieur	m ²	157,5	175	27562,5
Peinture glycéroptalique, pour MEB planche de rive,	m ²	23,28	600	13968
Toiture en TOG 40/100	m ²	51,2	18000	921600
SOUS TOTAL PEINTURE ET VERNIE				978881
TOTAL DE LATRINE:				4866895

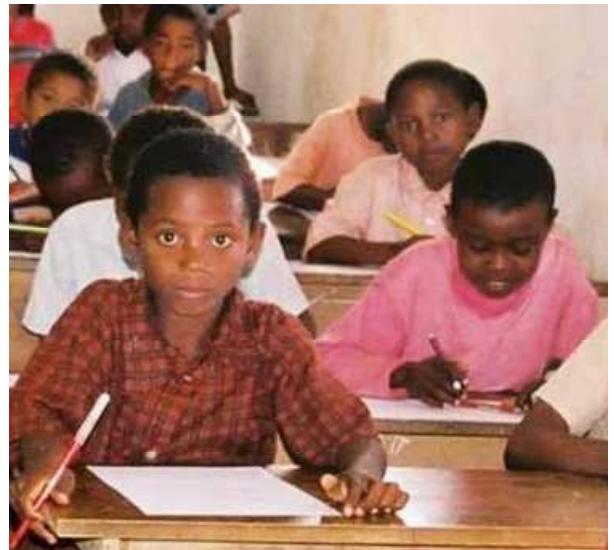
Bâtiment destiné aux salles de classe



Ambiance des petits enfants du préscolaire avec la maîtresse



La tranquillité pendant les heures de travail dans la salle de classe



Ambiance des élèves pendant la récréation



Visite médicale systématique



Sensibilisation & Enquête sur terrain



BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIAMANDROSONORO, « cours mathématique financière », 2003
- Cohen, Elie, « Analyse financière : outils et application, économica », 1991
- Document « Formation Préscolaire » Mars 2006
- Document « Madagascar Am-perinasa » MAP 2007
- Document « Plan Communal de Développement » PCD de la commune rurale de Manjakatombo
- Encyclopédie Microsoft Encarta 2004
- Jean François PANSARD & Aude BISIAUX « Evolution des méthodes d'analyse et projets d'investissement », 1995
- Monographie de la commune de Manjakatombo 2007
- NATHAN, « La gestion de chantier », Guide des métiers du Bâtiment
- *RAVALITERA Farasoa & RAMARISON Dieudonné Elysée « cours entreprenariat du Gestion de Projet », 2006*
- RAZAFIMBELO Florent, « cours PCG 2005 », 2006
- RAZAFIMBELO Florent, « cours choix d'investissements », 2006.
- Serge Michailof, Edition BORDAS « Guide d'analyse de projet », 1991

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION.....1

PREMIERE PARTIE : IDENTIFICATION DU PROJET

<i>Chapitre 1: PRESENTATION DU PROJET</i>	3
Section 1 : HISTORIQUE.....	3
1.1 – Généralités sur l'éducation.....	3
1.2 – Education de base à Madagascar	3
1.2.1 – Education préscolaire	3
1.2.2 – Education primaire	4
1.3 – Historique du projet	5
Section 2 : CARACTERISTIQUE DU PROJET	5
2.1 – Sur le plan démographique	5
2.2 – Sur le plan économique	6
2.3 – Objectif du projet	6
2.4 – Intérêt du projet	7
2.5 – Fiche signalétique du projet	8
<i>Chapitre 2 : ETUDE SUR LA POPULATION CIBLE</i>	9
Section 1 : DESCRIPTION DE LA POPULATION CIBLE	9
1.1 – Introduction	9
1.2 – Caractéristique de la population de zone projet.....	9
Section 2 : ANALYSE DE LA DEMANDE	11
2.1 – Situation globale de la demande	11
2.2 – Evolution de la demande	12
Section 3 : ANALYSE DE L'OFFRE	13
3.1 – Etude du prix de prestation de services	14
3.2 – Etude de qualité des services offerts.....	15
3.2.1 – Programme Scolaire	15
3.2.2 – Programme Alimentaire	16
3.2.3 – Programme Médicale	16

Section 4 : PRESTATION DE LA PARTICIPATION DE L.M.A SUR LA SCOLARISATION	16
4.1 – Définition	16
4.2 – La population cible couverte par le projet	17
Section 5 : POLITIQUE DE SENSIBILISATION	18
5.1 – Les portes à portes	18
5.2 – L’animation de masse	19
<i>Chapitre 3 : THEORIES GENERALES SUR LES OUTILS ET LES CRITERES D'EVALUATION</i>	20
Section 1 : LES OUTILS D'EVALUATION	20
1.1 – Valeur Actuelle Nette (VAN).....	20
1.1.1 – Définition	20
1.1.2 - Formule	20
1.1.3 - Interprétation	21
1.2 – Taux de Rentabilité Interne (TRI).....	21
1.2.1 – Définition	21
1.2.2 – Formule	21
1.2.3 – Interprétation	21
1.3 – Délais de récupération du capital investis (DRCI).....	22
1.3.1 – Définition	22
1.3.2 - Formule	22
1.3.3 – Interprétation	22
1.4 – Indice de Profitabilité (IP).....	23
1.4.1 – Définition	23
1.4.2 - Formule	23
1.4.3 – Interprétation	23
Section 2 : LES CRITERES D'EVALUATION	24
2.1 – La pertinence	24
2.2 – L’efficience	24
2.3 – L’efficacité	24
2.4 – La durée de vie du projet ou viabilité	25
2.5 – L’impact	25
<i>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE</i>	26

DEUXIEME PARTIE : CONDUITE DU PROJET

<i>Chapitre 1 : TECHNIQUE DE PRESTATION DE SERVICES</i>	27
Section 1 : IMPLATATION GEOGRAPHIQUE	27
1.1 – Localisation	27
1.2 - Choix de site	28
Section 2 : ETAPES DE LA PRESTATION DE SERVICES	28
2.1 – Processus et Planning technique de services	28
2.1.1 – Les équipements utilisés	28
2.1.2 – Diagramme de production	28
2.2 – Prestation de services à envisager	29
2.3 - Normalisation	30
2.4 – Capacité d'accueil de prestation de services	31
<i>Chapitre 2 : ASPECTS QUANTITATIFS DU PROJET</i>	33
Section 1 : PREVISION DE COÛT UNITAIRE DE PRESTATION.....	33
Section 2 : IFRASTRUCTURE ET MOYENS MATERIELS	34
2.1 – Plan d'implantation des construction	34
2.1.1 – Terrain	34
2.1.2 – Aménagement du Terrain	35
2.1.3 – Bâtiment et Génie civil	35
2.1.4 – Installation	36
2.2 – Inventaires des matériels et des équipement nécessaires	37
2.3 – Matériels et Outils électriques.....	38
2.4 – Récapitulatif de liste de l'immobilisation incorporelle et corporelle pour le projet	39
<i>Chapitre 3 : ETUDE ORGANISATIONNELLE</i>	41
Section 1 : ORGANIGRAMME ENVISAGEE.....	41
1.1 – Activités de l'établissement	41
1.1.1 - Activités Administratives.....	41
1.1.2 – Activités Techniques	41
1.2 – Organigramme	41
Section 2 : ORGANISATION DU TRAVAIL	42
2.1 – Description des différentes postes	42
2.1.1 – Directeur	43
2.1.2 – Responsable Pédagogiques	43
2.1.3 – Responsable Administratif et financière	43

2.1.4 – Secrétaire	44
2.1.5 – Comptable	44
2.1.6 – Enseignant	44
2.1.7 – Cuisinière	44
2.1.8 – Gardien	44
2.2 – Répartition du personnel et coûts salariaux	44
2.2.1 – Besoin du personnel	44
2.2.2 – Répartition du personnel	45
2.2.3 – Qualification du personnel.....	45
2.2.4 – Coûts salariaux par catégories.....	46
2.3 – Constatation de masse salariale pendant cinq ans	46
Section 3 : POLITIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	47
3.1 – Politique de recrutement	47
3.2 – Politique de motivation	47
3.3 – Politique de rémunération.....	47
3.4 – Formation de personnel	48
Section 4 : CHRONOGRAMME	49
4.1 – Calendrier de mise en œuvre initial durant l'année N	49
4.2 – Chronogramme de réalisation	50
<i>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....</i>	51

TROISIEME PARTIE : ETUDE FINANCIERE DU PROJET

<i>Chapitre 1 : INVESTISSEMENT ET COMPTES DE GESTION</i>	52
Section 1 : COÛTS D'INVESTISSEMENTS.....	52
1.1- Investissements des activités techniques et administratives.....	52
1.1.1 – Les frais de développement immobilisables.....	52
1.1.2 – Les terrains.....	52
1.1.3 – La construction des bâtiments.....	53
1.1.4 – L'installation générale.....	53
1.1.5 – Matériel et outillage.....	53
1.1.6 – Matériels et équipements.....	53
1.2- Coût total des investissement.....	54
1.3- Récapitulation des investissements.....	56
Section 2 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS.....	56

2.1- Généralité.....	56
2.2 – Amortissement des immobilisations des activités techniques et administratives	56
2.3 – Valeur résiduelle des investissements.....	57
Section 3 : COMPTE DE GESTION.....	58
3.1 – Les charges d’exploitations.....	58
3.1.1 – Autres approvisionnements.....	58
3.1.2 – Eau et électricité.....	59
3.1.3 – Entretien et réparation.....	59
3.1.4 – Primes d’assurances.....	59
3.1.5 – Frais postaux et télécommunications.....	60
3.1.6 – Impôts et taxes.....	60
3.1.7 – Charges du personnel.....	60
3.1.8 – Autres charges	61
3.1.9 – Récapitulatif des charges pluriannuelles liées aux services.....	61
3.2 – Les produits.....	62
3.2.1 – Recettes de l’année scolaire N/N+1.....	63
3.2.2 – Recettes pluriannuelles.....	59
3.2.3 – Récapitulation des recettes de l’établissement LMA.....	59
Section 4 : PLAN DE TRESORERIE ET FOND DE ROULEMENT INITIAL.....	65
4.1 – Plan de trésorerie.....	65
4.2 – Fonds de roulement initial.....	66
Section 5 : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET.....	66
5.1 – Apports propres.....	67
5.1.1 – Apports en nature.....	67
5.1.2 – Apports numéraire.....	67
5.2 – Ressources d’emprunts.....	67
5.3 – Ressources disponibles.....	67
5.4 – Plan de financement.....	67
Section 6 : TABLEAU DE REMBOURSEMENT DES DETTES.....	68
<i>Chapitre 2 : ETUDES DE FAISABILITE DU PROJET.....</i>	70
Section 1 : COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL.....	70
1.1 – Produits.....	70

1.2 – Charges.....	70
1.3 – Evolution des résultats et du cash flow.....	70
Section 2 : BILAN PREVISIONNEL	70
Section 3 : ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET A BUT NON LUCRATIF.....	73
3.1 – Budget pluriannuel de l’association promotrice.....	73
3.2 – Montant des subventions à déterminer.....	74
 <i>Chapitre 3 : EVALUATION DU PROJET</i>	75
Section 1 : EVALUATION ECONOMIQUE DU PROJET.....	75
1.1 – Création de la valeur ajoutée.....	75
1.2 – Contribution au finance public.....	76
Section 2 : EVALUATION FINANCIERE DU PROJET.....	77
2.1 – Selon les outils d’évaluations.....	76
2.1.1 – Valeur actuelle nette (VAN).....	76
2.1.2 – Taux de rentabilité interne (TRI).....	77
2.1.3 – Indice de profitabilité (IP).....	78
2.1.4 – Délai de récupération du capital investi (DRCI).....	79
2.2 – Selon les critères d’évaluations.....	80
2.2.1 – Pertinence.....	80
2.2.2 – Efficience.....	80
2.2.3 – Durée de vie.....	80
Section 3 : EVALUATION SOCIALE DU PROJET.....	81
3.1 – Création d’emploi.....	81
3.2 – Contribution au développement communal.....	81
Section 4 : PERSPECTIVE D’AVENIR.....	81
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE	82
 CADRE LOGIQUE	83
CONCLUSION GENERALE	84
ANNEXE	I
BIBLIOGRAPHIE	